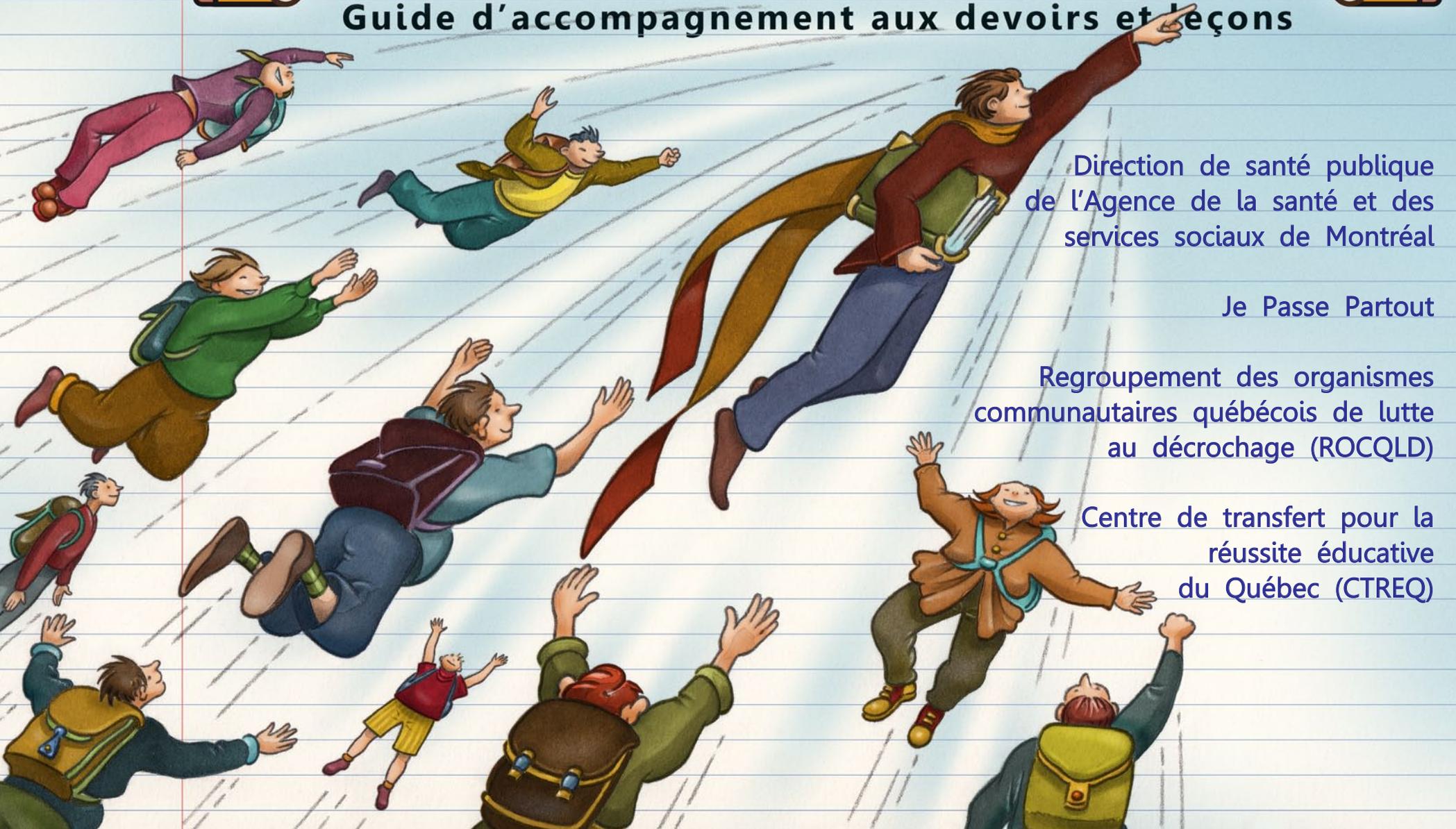


Une collaboration qui convie l'école, la famille et la communauté

À nos Devoirs!

Guide d'accompagnement aux devoirs et leçons



Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des
services sociaux de Montréal

Je Passe Partout

Regroupement des organismes
communautaires québécois de lutte
au décrochage (ROCQLD)

Centre de transfert pour la
réussite éducative
du Québec (CTREQ)



Ce guide a été réalisé à partir du projet doctoral de Nathalie Lussier, doctorante au Département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal. Il est aussi basé sur une recherche conduite par Angèle Bilodeau, chercheuse à la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et professeure agrégée de clinique au Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal, et Jean Bélanger, professeur titulaire au Département d'éducation et de formation spécialisées de l'Université du Québec à Montréal, de même que sur le projet doctoral de Francis Gagnon, doctorant au Département de sociologie à l'Université du Québec à Montréal.

Le rapport de recherche de Bilodeau et Bélanger (2007), *L'évaluation de l'efficacité de mesures innovantes de soutien sur les compétences et la réussite scolaire au primaire*, est disponible en ligne :

[http://www.fqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/RF-Angele_Bilodeau\(1\).pdf](http://www.fqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/RF-Angele_Bilodeau(1).pdf)

Ce guide découle de l'étude de la pratique développée par l'organisme Je Passe Partout en collaboration avec les écoles Baril, Hochelaga, Notre-Dame-de-l'Assomption, Saint-Jean-Baptiste-de-Lasalle et Saint-Nom-de-Jésus, et soutenue par les instances de concertation enfance-famille, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal.

Rédaction

Hélène Rioux, CTREQ

Coordination

Alain Pednault, CTREQ

Conception, illustrations et réalisation graphique

Robert Julien

© Direction de santé publique de Montréal, 2012

© Je Passe Partout, 2012

© ROCQLD, 2012

© CTREQ, 2012

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2012

1^{er} trimestre 2012

ISBN 978-2-923232-10-2

ISBN 978-2-923232-10-6 (PDF)

Note

Dans cet ouvrage, le féminin est utilisé pour désigner les personnes-ressources. Cette approche vise à ne pas alourdir le texte tout en reconnaissant la place prépondérante des femmes dans ce secteur d'activités. Le féminin inclut donc le masculin.



Remerciements

Ce guide de pratique a pu être réalisé grâce à la participation de plusieurs institutions et organismes engagés dans les collaborations école-famille-communauté pour la réussite éducative. Sa production a été appuyée par un partenariat formé de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP de Montréal), du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCQLD), du Réseau réussite Montréal (RRM) et de l'organisme Je Passe Partout.

Je tiens particulièrement à souligner la généreuse contribution de l'organisme Je Passe Partout, qui a gracieusement fourni son expertise et ses outils. Mes remerciements sont adressés notamment à Lucie Sampson, Pierre Daher et Ghislaine Borduas pour leur collaboration et leur disponibilité.

Ce guide n'aurait pu voir le jour sans la participation du CTREQ. Un grand merci à Hélène Rioux, qui a rédigé le guide, pour sa grande collaboration et son dynamisme. Merci également à Alain Pednault qui a assuré la coordination du projet.

Mes remerciements sont dirigés également à Bineta Ba, du ROCQLD, André Gobeil, de la DSP de Montréal, et Andrée Mayer-Périard, du RRM, pour leur partenariat. Sans vous, cet outil ne serait pas aussi bien adapté aux besoins des milieux de pratique.

Enfin, je tiens à remercier le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (A. Bilodeau & J. Bélanger, 2003 – PRS - 94357) pour son soutien financier.

≈ **Angèle Bilodeau, responsable de la recherche**



Table des matières

Introduction 5

1. Un soutien pour les élèves à risque d'échec scolaire 6
2. Un accompagnement pour les parents 6
3. À qui s'adresse ce Guide? 6

Intervenir auprès des enfants 8

1. La sélection des enfants 9
2. La formation des groupes 10
3. Le déroulement des ateliers à l'école 10
4. Les pratiques 12
 - a. Les pratiques académiques 12
 - b. Les pratiques instrumentales 14
 - c. Les pratiques socio-affectives 14
 - d. L'ordinateur : un outil motivant! 17
5. L'évaluation des progrès 18
 - a. Objectifs et approches 18
 - b. Méthodes 18
 - c. Effets perçus 20

6. Autres expériences et projets à consulter 21

Intervenir auprès des parents 22

1. La sélection des enfants et de leur famille 23
2. Les rencontres à l'école 23
 - a. Objectifs et approches 23
 - b. Méthodes et outils 24
3. Les rencontres à domicile 26
 - a. Objectifs et approches 26
 - b. Stratégies d'intervention 27
 - c. Déroulement des rencontres 28
 - d. Les pratiques académiques 28
 - e. Les pratiques instrumentales 30
 - f. Les pratiques socio-affectives 30
 - g. L'ordinateur : un outil mobilisateur! 32
4. L'évaluation des progrès 33
 - a. Objectifs et approches 33
 - b. Méthodes 33
 - c. Effets perçus 33
5. Autres expériences et projets à consulter 35

Organiser un service 37

1. Des conditions de base 37
2. Les organismes impliqués 38
 - a. L'organisme responsable du service 38
 - b. L'école 39



c. L'instance de concertation locale ou régionale...	39
3. Les membres de l'équipe.....	40
a. La coordonnatrice.....	40
b. Les intervenantes.....	40
c. Les superviseures.....	41
4. Le financement du service	42

Améliorer ses pratiques 43

1. Les objectifs	43
2. La démarche réflexive collective	44
3. Les thèmes	46
a. L'accompagnement des élèves et des parents....	46
b. Les collaborations avec l'école et la communauté.....	46
c. L'organisation du service	47
d. L'éthique de la pratique	47
4. L'organisation des rencontres.....	48

Collaborer..... 49

1. Les collaborations école-famille-communauté : une relation gagnante!	49
2. Les trois conditions essentielles.....	49
a. L'égalisation des rapports	49
b. La conjugaison des savoirs et des ressources	50
c. L'intégration des activités	51
3. Les collaborations	51

a. Entre la coordonnatrice et la direction d'école...	51
b. Entre l'intervenante et l'enseignante.....	52
4. Le processus innovant	52
a. La problématisation.....	52
b. L'intéressement.....	53
c. L'enrôlement.....	54
d. La mobilisation.....	54

Annexe - Les outils 55

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ	55
FICHE D'IDENTIFICATION DES BESOINS DE L'ENFANT EN SOUTIEN SCOLAIRE	56
FICHE D'INSCRIPTION.....	57
MON CONTRAT	58
MESSAGES D'ENCOURAGEMENT	59
LES CONSIGNES.....	60
FICHE DE RÉFLEXION	61
FONDEMENTS DE LA FICHE DE RÉFLEXION	62
CERTIFICAT DE MÉRITE	63
SUIVI DES CONTACTS	64
JE M'ÉVALUE MOI-MÊME	65
CAMPAGNE DE MESSAGES POSITIFS.....	66
TABLEAU DE BORD	67
BILAN ANNUEL DES ACTIVITÉS EN SOUTIEN SCOLAIRE ET PARENTAL.....	69



ENSEMBLE POUR L'ENFANT! PARTAGE DES RESPONSABILITÉS PARENTS-INTERVENANTE.....	74
GRILLE FACILITANT LES COMMUNICATIONS AVEC LES PARENTS.....	75
LA RENCONTRE AVEC LES PARENTS À L'ÉCOLE : TÂCHES À ACCOMPLIR	77
COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LES PARENTS À L'ÉCOLE	78
CANEVAS DE LA PREMIÈRE RENCONTRE À DOMICILE.....	79
BILAN DE FIN D'ANNÉE DE L'INTERVENTION FAMILIALE AVEC LES PARENTS.....	82
JOURNAL DE BORD DE L'INTERVENTION FAMILIALE	85
BILAN ANNUEL DE L'INTERVENANTE EN INTERVENTION FAMILIALE.....	86
RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COORDONNATRICES.....	87
RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTES	89
FORMATION EN SOUTIEN FAMILIAL	91
CODE D'ÉTHIQUE DU SERVICE	97
FORMATION EN GESTION DE GROUPE.....	99

Liste des tableaux et figures

TABLEAU I Objectifs d'intervention	7
TABLEAU II Déroulement des ateliers à l'école	11
TABLEAU III Moyens pour favoriser la collaboration des familles avec l'école et la communauté	29
TABLEAU IV Déroulement des rencontres à domicile	31
TABLEAU V Structure d'organisation des rencontres	47
TABLEAU VI Les trois conditions essentielles à la collaboration	52



Introduction

Pour réduire les problèmes d'échec et de décrochage scolaires, particulièrement dans les milieux socioéconomiques défavorisés, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport encourage les écoles et les communautés à innover.

Le guide À nos Devoirs! présente une approche innovatrice d'accompagnement des enfants et des parents dans la réalisation des devoirs et leçons.

L'approche développée repose sur une collaboration étroite entre l'école et un organisme de la communauté responsable du service, et sur l'adoption d'une démarche réflexive.

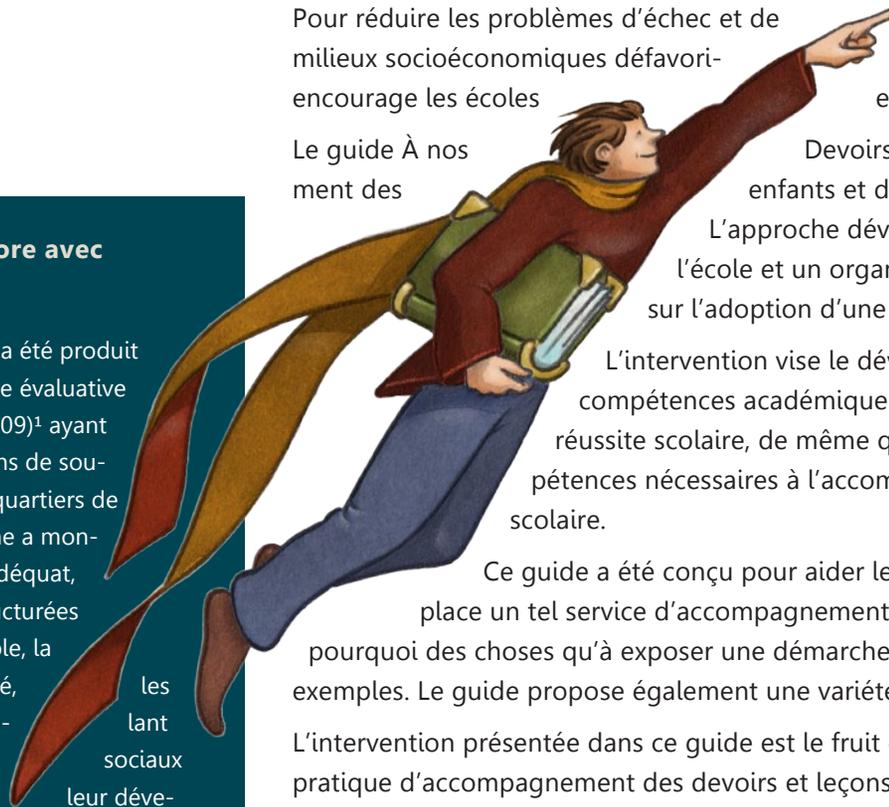
L'intervention vise le développement, chez des enfants sélectionnés, des compétences académiques, instrumentales et socio-affectives nécessaires à leur réussite scolaire, de même que le développement, chez leurs parents, des compétences nécessaires à l'accompagnement de leur enfant dans son cheminement scolaire.

Ce guide a été conçu pour aider les écoles et les organismes intéressés à mettre en place un tel service d'accompagnement. Il accorde autant d'importance à expliquer le pourquoi des choses qu'à exposer une démarche, suggérer des moyens concrets ou illustrer par des exemples. Le guide propose également une variété d'outils tirés de la pratique.

L'intervention présentée dans ce guide est le fruit d'une vingtaine d'années de développement d'une pratique d'accompagnement des devoirs et leçons par un organisme communautaire, réalisée en collaboration avec les écoles primaires et appuyée par les instances de concertation en enfance-famille, dans un quartier de Montréal. Cette pratique a aussi été l'objet d'une évaluation (voir La recherche collabore avec la pratique).

La recherche collabore avec la pratique

Le guide À nos Devoirs! a été produit au terme d'une recherche évaluative (Bilodeau et al., 2007, 2009)¹ ayant porté sur les interventions de soutien scolaire dans deux quartiers de Montréal. Cette recherche a montré qu'avec un soutien adéquat, basé sur des actions structurées et innovantes entre l'école, la famille et la communauté, les enfants de milieux cumulant plusieurs problèmes sociaux connus pour affecter leur développement et leur réussite scolaire peuvent obtenir un rendement scolaire comparable aux enfants de milieux cumulant moins de problèmes sociaux. Ce type d'intervention entraîne aussi chez les parents une hausse de leur capacité à encadrer le temps des devoirs et leçons de leur enfant à la maison, de façon comparable aux parents de milieux moins défavorisés.



¹ A. Bilodeau, J. Bélanger, F. Gagnon, N. Lussier. (2007). *L'évaluation de l'efficacité de mesures innovantes de soutien sur les compétences et la réussite scolaire au primaire*. Projet FQRSC - 2003-PRS-94357. Montréal : Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux.

En ligne : [http://www.fqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/RF-Angele_Bilodeau\(1\).pdf](http://www.fqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/RF-Angele_Bilodeau(1).pdf)

A. Bilodeau, J. Bélanger, F. Gagnon, N. Lussier. (2009). *School-community collaborations and measures supporting academic achievement in two underprivileged Montreal neighbourhoods: an evaluation of processes and effects*. In R. Deslandes, ed. *International Perspectives on Contexts, Communities and Evaluated Innovative Practices: Family-School-community Partnerships* (pp. 143-161). Londres : Taylor & Francis Books.



1. Un soutien pour les élèves à risque d'échec scolaire au primaire

L'accompagnement des enfants se réalise principalement dans des ateliers après la classe. Ces ateliers ne sont pas des classes de récupération. Beaucoup plus qu'une période de devoirs et leçons, ils mettent l'accent sur les forces et les réussites des enfants. C'est une occasion d'augmenter leurs connaissances, leurs « savoirs », mais surtout d'augmenter leur estime de soi, leur fierté, leur confiance et leur « savoir être ». L'enfant développera aussi un ensemble de bonnes attitudes et habitudes de travail, ainsi que des « savoir-faire » (voir le tableau I – Objectifs d'intervention, page 7).

Les ateliers ne sont pas des classes de récupération

Les ateliers sont offerts :

- > aux enfants qui ne font pas leurs devoirs ou qui éprouvent des difficultés à les faire;
- > aux enfants à risque d'échec scolaire;
- > aux enfants qui n'ont pas les conditions adéquates à la maison pour faire leurs devoirs;
- > aux enfants qui manquent de soutien de la part de leurs parents.

2. Un accompagnement pour les parents

Les ateliers ne visent pas à remplacer les parents dans leurs rôles et responsabilités. Les parents demeurent les premiers responsables de l'éducation et des devoirs et leçons de leur enfant. Les interventions auprès des parents visent plutôt à les outiller pour qu'ils développent leurs capacités à gérer la période des devoirs et leçons.

Les parents demeurent les premiers responsables des devoirs et leçons de leur enfant

L'approche repose sur une conviction : les parents ont les forces qu'il faut pour accompagner leur enfant. Il ne leur manque souvent que les outils (voir le tableau I – Objectifs d'intervention, page 7).

3. À qui s'adresse ce Guide?

À nos Devoirs! est destiné aux professionnelles qui offrent ou qui coordonnent des services d'aide aux devoirs et leçons, soit :

- > les directions et intervenantes d'organismes communautaires;
- > les directions, les enseignantes et les professionnelles d'écoles primaires;



Conseils d'utilisation

Ce guide devrait être utilisé comme :

- une source d'inspiration et non comme une recette à reproduire;
- un modèle à adapter, à améliorer;
- un outil de travail pour insérer exemples, références, notes, etc.;
- un guide pratique pour organiser un service.

- > les directions de services éducatifs et les conseillères pédagogiques de commissions scolaires;
- > les responsables des relations école-famille-communauté;
- > les intervenants des directions de santé publique et des centres de santé et de services sociaux engagés dans la promotion et la prévention auprès des jeunes.

Il intéressera également les professionnels concernés du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de la Santé et des Services sociaux, de même que les parents engagés dans un conseil d'établissement ou un comité de parents qui pourront informer leur école de l'existence de ce guide et de l'approche qui y est préconisée.

Les parents engagés dans un conseil d'établissement ou un comité de parents peuvent encourager leur école à utiliser ce guide

Le guide À nos Devoirs! est composé de cinq parties. Les première et deuxième parties décrivent les interventions auprès des enfants et des parents. La troisième partie

donne les renseignements relatifs à l'organisation d'un service. La quatrième partie est consacrée au développement professionnel et à l'amélioration des pratiques. Enfin, la cinquième partie traite de la collaboration entre l'école et l'organisme responsable du service, une condition essentielle à la mise en œuvre d'un tel service. Des outils sont présentés en annexe.

Tableau I — Objectifs d'intervention

	Pratiques académiques	Pratiques instrumentales	Pratiques socio-affectives
Enfants	Structurer la révision des notions apprises en classe. Susciter l'intérêt de l'enfant face à ses devoirs et leçons.	Outiller l'enfant afin qu'il développe des méthodes de travail ancrées dans une routine.	Amener l'enfant à développer des compétences psychosociales qui pourront influencer sa réussite scolaire.
Parents	Familiariser le parent avec les devoirs et leçons de son enfant pour qu'il développe un intérêt et des habiletés à le soutenir.	Outiller le parent afin qu'il établisse une routine et organise dans le temps et l'espace la période de devoirs et leçons de son enfant.	Épauler le parent en tant qu'accompagnateur de son enfant et soutenir la famille dans ses dimensions personnelles, relationnelles, sociales et culturelles.



Intervenir auprès des enfants

Les interventions auprès des enfants se déroulent principalement lors d'ateliers d'accompagnement aux devoirs et leçons tenus dans les locaux de l'école après les heures de classe. Ces ateliers sont offerts aux enfants qui éprouvent certaines difficultés (voir *Sélection des enfants*, page 9). Ils visent le développement de leurs compétences académiques, mais aussi et surtout le développement de leurs compétences personnelles et sociales, et de leurs compétences instrumentales.

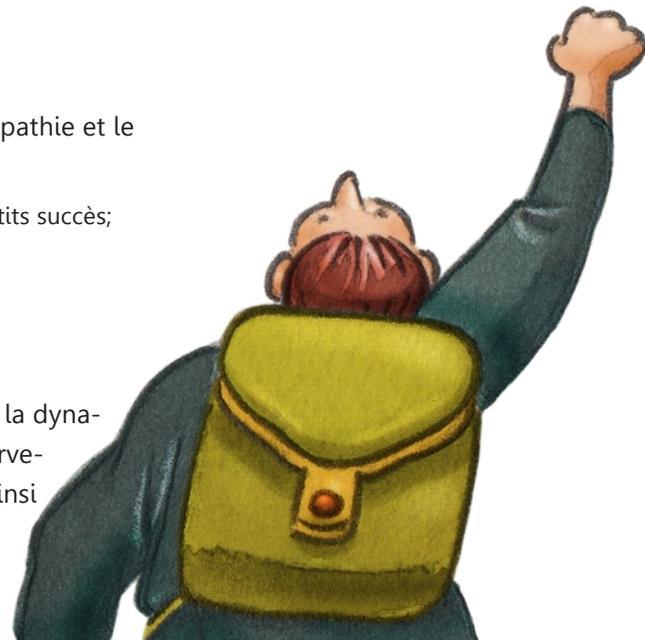
Les ateliers n'ont pas pour principal but de réaliser les devoirs et leçons dans une optique de récupération, bien qu'en pratique les intervenantes visent à ce que les devoirs soient complétés avant le retour des enfants à la maison. Les devoirs et leçons sont plutôt le prétexte utilisé pour développer les compétences des enfants.

Établir une relation basée sur la compréhension, l'empathie et le dialogue

L'intervenante établit une relation de type adulte-enfant basée sur la compréhension, l'empathie et le dialogue. Elle aide l'enfant :

- > à améliorer sa confiance en soi et sa motivation en lui faisant vivre de petits succès;
- > à adopter de bonnes méthodes de travail;
- > à réaliser ses tâches scolaires;
- > à développer son autonomie.

Les pratiques sont adaptées aux besoins des enfants et à leur personnalité, en fonction de la dynamique du groupe. Elles sont diversifiées afin de maintenir la motivation des enfants. L'intervenante tiendra compte, par exemple, des suggestions des enfants. Les pratiques évoluent ainsi avec le temps.





Donner priorité au 1^{er} cycle du primaire

Il est recommandé d'offrir le service en priorité aux enfants du 1^{er} cycle du primaire, dès la 1^{re} année, privilégiant ainsi l'intervention précoce et préventive afin que les enfants ne connaissent pas l'échec scolaire. Il pourra se poursuivre au 2^e cycle si l'organisme dispose des ressources nécessaires.

Faire signer un contrat

Lorsque l'enfant est autorisé à participer aux ateliers, il doit remplir un contrat dans lequel il s'engage à respecter les règles et à travailler sérieusement (voir l'outil Mon contrat, page 58).

1. La sélection des enfants

Les enfants qui reçoivent le service vivent généralement les difficultés suivantes :

- > des difficultés académiques;
- > des difficultés socio-affectives (mauvaise estime de soi, attitude négative face à l'école, absence de motivation, etc.);
- > des difficultés instrumentales (difficulté à organiser son travail, environnement familial peu propice à la réalisation des devoirs et leçons, etc.).

Les enfants sont sélectionnés en début d'année scolaire par les enseignantes, à partir de critères établis par l'organisme communautaire (voir les outils Critères d'admissibilité, page 55, et Fiche d'identification des besoins de l'enfant en soutien scolaire, page 56). Les résultats de la sélection sont communiqués à la coordonnatrice du service qui formera les groupes (voir Les membres de l'équipe, page 40). Cette dernière prendra aussi en considération les demandes provenant des parents. Également, elle prendra parfois en considération les recommandations des intervenantes à la fin de l'année scolaire précédente. Il est recommandé que la coordonnatrice rencontre la direction d'école pour s'assurer que les critères de sélection sont clairs et bien respectés.

Le consentement des parents est obligatoire à la participation des enfants

Une demande d'autorisation est acheminée aux parents. Leur consentement est obligatoire. Les parents sont aussi tenus de se rendre à l'école au moment de la période d'inscription afin de rencontrer l'intervenante ou la coordonnatrice du service en personne pour donner leur consentement (voir l'outil Fiche d'inscription, page 57).



Clientèle

- > Les enfants de la 1^{re} à la 6^e année du primaire

Modes de sélection

- > En début d'année scolaire par les enseignantes, à partir des critères établis par l'organisme communautaire (voir l'outil Critères d'admissibilité, page 55)
- > À partir d'une demande des parents
- > À partir des recommandations des intervenantes à la fin de l'année scolaire précédente

Consentement obligatoire

- > Demande d'autorisation acheminée aux parents à la suite de la sélection faite par l'enseignante
- > Inscription en personne obligatoire (voir l'outil Fiche d'inscription, page 57)

Durée du service

- > Variable : en fonction des objectifs visés; possibilité de service sur plusieurs années; fin du service avec l'atteinte des objectifs
- > Possibilité de pauses (ex. lorsque l'enfant déménage)

2. La formation des groupes

Le ratio doit être suffisamment bas pour permettre de développer une relation significative avec chaque enfant (de 4 à 8 enfants par groupe).

Les petits groupes offrent plusieurs avantages :

- > l'enfant est plus à l'aise de demander l'aide de l'intervenante;
- > l'intervenante peut établir une relation privilégiée avec l'enfant, ayant le temps de l'encourager et de souligner ses bons coups;
- > l'intervenante peut s'adapter au rythme de travail de chaque enfant, créant ainsi un climat propice à l'apprentissage.

3. Le déroulement des ateliers à l'école

Les ateliers sont d'une durée de 60 minutes (en excluant la période de transition entre la classe et l'atelier) et commencent après les heures de classe. Une collation est

Les troubles de comportement

Les troubles de comportement majeurs peuvent nuire au bon fonctionnement des groupes. Les enfants concernés ne participent pas aux ateliers de l'organisme et peuvent être dirigés vers des services spécialisés de l'école. Ils peuvent aussi recevoir le service de soutien à domicile.


Tableau II — Déroulement des ateliers à l'école

Heure	Activités réalisées	
15 h	Rencontre d'équipe avant l'arrivée des enfants	Planification des tâches prioritaires de la journée Bref retour sur la veille Échange d'information (absence d'élèves, recommandation de l'enseignante sur le travail scolaire, etc.) Préparation des collations
15 h 15	Arrivée des enfants et période de transition	Prise des présences : <ul style="list-style-type: none"> • absences non motivées : appel des parents Période de transition : <ul style="list-style-type: none"> • collation et période de détente • rappel des consignes de l'atelier
15 h 30	Début de l'atelier	Prise de connaissance des tâches : <ul style="list-style-type: none"> • information sur les devoirs et leçons (liste de tâches fournie par l'enseignante, agenda, information par l'enfant, etc.) Planification du temps
	Suite aux devoirs et leçons	Activités ludo-éducatives sur l'ordinateur ou sur un autre outil (jeux d'association de mots et de lettres, choix de lecture, etc.) <ul style="list-style-type: none"> • s'il reste du temps à la période d'étude
16 h 20	Bilan des activités	Auto-évaluation de l'enfant, avec l'intervenante, sur le plan comportemental Inscription des mémos dans l'agenda : <ul style="list-style-type: none"> • tâches à compléter, succès vécus, messages d'encouragement, etc. • destinés au parent et à l'enseignante
16 h 30	Fin de l'atelier	Enfants du 1 ^{er} cycle : <ul style="list-style-type: none"> • accompagnement par l'intervenante au parent (s'il vient le chercher) • occasion de contact avec le parent (information, communication d'une réussite ou d'un problème particulier)



d'abord offerte aux enfants et une période de détente est organisée afin de leur permettre de relaxer. L'intervenante débute généralement par les leçons qui représentent un plus grand défi pour les parents. Au début de l'atelier, les enfants sont aussi plus motivés et plus concentrés, ce qui facilite la réalisation des leçons. Le tableau II présente le déroulement type d'un atelier à l'école (page 11). L'horaire variera en fonction de l'heure de fin de cours de l'école.

> Durée totale : 75 min

> Fréquence : 4 jours/semaine de la mi-octobre à la mi-mai

4. Les pratiques

a. Les pratiques académiques

Les pratiques académiques consistent à accompagner l'enfant dans la révision des notions apprises durant la journée et dans la réalisation de ses devoirs et leçons. Elles sont aussi le véhicule dans lequel sont intégrées les pratiques instrumentales et socio-affectives.

≈ Objectifs et approches

Les pratiques académiques visent à susciter l'intérêt des enfants pour l'école et à augmenter leur motivation. Afin de soutenir leur intérêt, les méthodes adoptées sont différentes de celles mises en pratique durant la journée (ex. apprentissage par le jeu). Elles ont aussi pour but de préparer l'enfant au contrôle hebdomadaire du vendredi.

L'intervenante fait valoir l'utilité des apprentissages et des connaissances acquises par des applications concrètes dans la vie courante (liste d'épicerie, lecture des panneaux de signalisation, etc.) et dans les métiers (comédienne [mémorisation de textes], menuisier [calcul d'une surface], etc.).

L'intervenante amène l'enfant à explorer différentes façons de parvenir à son objectif. Elle utilise différentes stratégies afin qu'il trouve lui-même la réponse. C'est la compréhension et non la réponse qui compte.

Les activités sont réalisées en groupe ou de façon individuelle, selon les préférences de l'intervenante ou la nature du groupe. Le tutorat par les pairs est aussi mis en pratique.

≈ Activités individuelles

Les activités individuelles visent à développer l'autonomie et le sentiment de fierté de l'enfant, par exemple :



- > l'intervenante aide l'enfant à lire et à comprendre les textes en se servant d'exemples concrets (ex. identifier un son à l'aide d'une illustration);
- > l'enfant se familiarise avec certaines démarches qui l'aideront à réaliser ses devoirs et leçons (ex. les étapes à suivre pour chercher dans un dictionnaire ou dans un livre de référence);
- > l'enfant est encouragé à se servir du tableau, une activité considérée comme un privilège, pour y inscrire son raisonnement;
- > l'intervenante utilise le dessin pour aider l'enfant à comprendre un problème (mathématique ou autre); l'enfant est invité à expliquer les notions comprises à l'aide de dessins.



≈ Activités de groupe

Les activités de groupe visent à développer les habiletés relationnelles des enfants.

Activités de lecture

- > Chaque enfant lit un extrait de texte à voix haute.
- > Les enfants renomment les personnages des histoires avec des noms de personnes qui leur sont familières (amis, familles).
- > L'intervenante demande aux enfants de mimer certains récits qui se prêtent à ce type d'exercice.
- > Les enfants effectuent des recherches sur Internet ou posent des questions sur le sujet d'une lecture à effectuer afin d'amorcer la réflexion et de susciter l'intérêt (enfants plus âgés).

Compétitions de toutes sortes

- > Tables de mathématiques, verbes, mots de vocabulaire, jeux de serpents et échelles, etc.

≈ Tutorat par les pairs

Le tutorat par les pairs est encouragé. Il a un effet de valorisation chez les enfants tuteurs. Il motive les enfants à bien travailler et à terminer leurs devoirs et leçons pour pouvoir aider un autre enfant. Le tutorat peut s'effectuer :

- > à l'intérieur d'un groupe : les enfants qui ont terminé aident ceux qui ont plus de difficultés;
- > entre les groupes ou les cycles : les enfants de 2^e ou 3^e cycles aident les enfants plus jeunes.





b. Les pratiques instrumentales

≈ Objectifs et approches

Les pratiques instrumentales visent à développer chez les enfants des méthodes de travail ancrées dans une routine. L'intervenante aide l'enfant à organiser ses devoirs et leçons en l'amenant à maintenir un horaire stable de semaine en semaine. L'horaire des activités est toujours le même afin de créer une routine de travail (voir le tableau II – Déroulement des ateliers à l'école, page 11).

≈ Méthodes

Se préparer au travail scolaire

- > Au début de l'atelier, l'intervenante s'assure avec les enfants qu'ils disposent de tous les instruments nécessaires (cahiers, livres, crayons, etc.).
- > L'intervenante rappelle la façon de s'installer avant de procéder aux tâches (s'asseoir tranquillement, ouvrir son agenda, sortir le matériel scolaire du sac, etc.).
- > L'intervenante aide l'enfant à établir les tâches à accomplir et à diviser la période en conséquence.

Apprendre à réguler son rythme de travail : chez les plus jeunes

- > Utiliser l'horloge du local pour amener les enfants à évaluer de façon autonome la durée allouée à chaque tâche.
- > Inscire au tableau le déroulement de la séance et expliquer aux enfants ce qu'ils auront à faire jusqu'à la fin de la période.

Apprendre à gérer son temps : chez les plus âgés

- > Assurer une supervision étroite des enfants durant l'atelier.
- > Aider les enfants à gérer l'ensemble des tâches à réaliser en fonction du temps disponible : les enfants sont portés à mettre davantage d'efforts sur leurs devoirs plutôt que sur leurs leçons.

c. Les pratiques socio-affectives

Les pratiques socio-affectives font référence à l'estime de soi, aux habiletés sociales et aux habiletés de communication. Ce sont des leviers importants qui permettent d'influencer le cheminement scolaire des enfants.



≈ Développer l'estime de soi

Objectifs et approches

Les activités de développement de l'estime de soi visent à donner le goût du succès aux enfants et à les convaincre qu'ils peuvent y arriver s'ils mettent les efforts requis. Elles visent aussi à les sécuriser sur leurs capacités et à soutenir leur motivation.

L'approche adoptée (la stratégie des petits pas) consiste à mettre en valeur les forces des enfants en divisant les tâches à accomplir en petits objectifs plus facilement réalisables. Cette approche a pour effet de dédramatiser la période de devoirs et leçons et, surtout, de permettre à tous de vivre des succès.

Méthodes

- > À partir d'une liste de 20 mots de vocabulaire, demander à l'enfant de ne réciter que cinq ou six mots à la fois : l'enfant a l'impression que la tâche est moins complexe; il a le sentiment d'être capable d'apprendre les mots qu'il appréhendait de réviser lorsqu'ils étaient rassemblés en un bloc.
- > Profiter de toutes les occasions pour rappeler aux enfants que l'on croit en eux, en leurs capacités de réussir (voir l'outil Messages d'encouragement, page 59).
- > Adopter une attitude ouverte envers les enfants qui ont besoin de se confier.

≈ Développer les habiletés sociales

Objectifs et approches

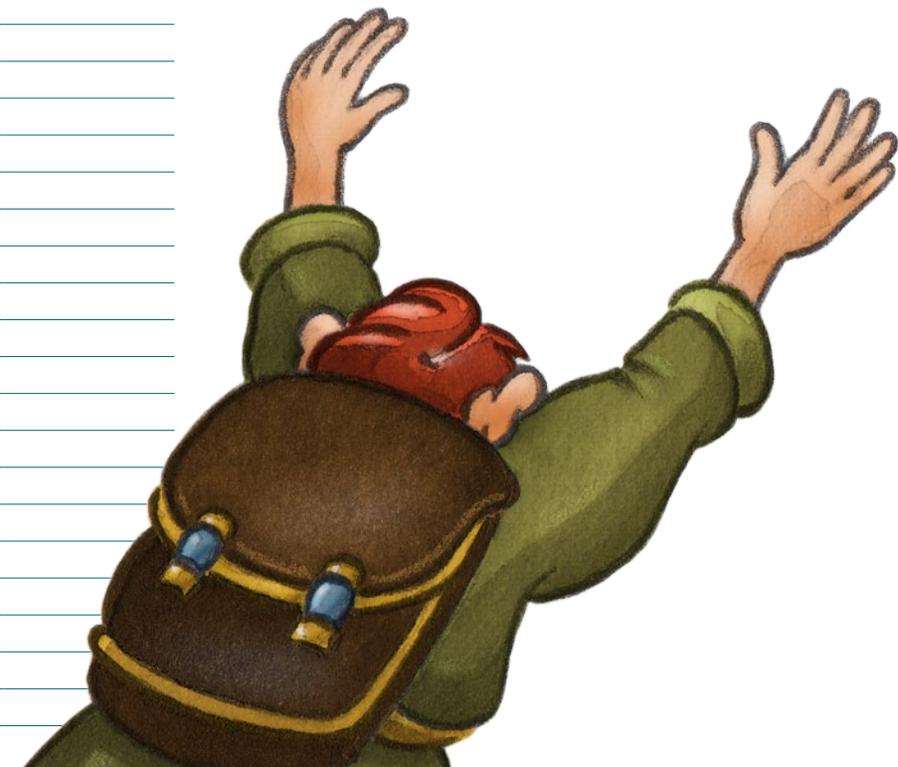
Le développement des habiletés sociales a pour but d'amener les enfants à réfléchir sur leur comportement et à acquérir de nouvelles façons d'être en relation.

La stratégie des petits pas : permettre à tous de vivre des succès

Dans leurs interventions de gestion du comportement, les intervenantes cherchent à faire émerger chez les enfants de nouvelles habiletés sociales (voir l'outil Les cinq consignes, page 60).

Méthodes

- > Être respectueux lors des ateliers : interdiction d'insulter les autres.





- > Apprendre à gérer les conflits interpersonnels : faire valoir la perspective de l'autre; exiger des excuses, mais de manière à favoriser le développement de l'empathie (voir les outils Fiche de réflexion, page 61, et Fondements de la fiche de réflexion, page 62).
- > Respecter les règles reliées au déroulement : exiger le silence s'il est requis; obliger à lever la main pour parler.
- > Respecter les règles favorisant l'intégration à un groupe : développer le savoir-agir en communauté; développer les pratiques d'entraide et de coopération.

≈ Développer les habiletés de communication

Objectifs et approches

Le développement des habiletés de communication vise à aider les enfants à exprimer leurs émotions positives et négatives, à gérer leurs émotions et à contrôler leur comportement.

L'intervenante porte attention à la façon dont s'expriment les enfants. Lorsqu'elle constate qu'un enfant est en difficulté, elle l'invite à s'exprimer adéquatement, à verbaliser comment il se sent. Cette pratique est souvent prise en charge par la coordonnatrice d'équipe, plus disponible pour ce genre d'intervention (voir Les membres de l'équipe, page 40).

Méthodes

- > Aider les enfants à exprimer les raisons de leur mécontentement et à tirer des leçons de cette situation; leur faire comprendre qu'ils n'ont pas à faire subir aux autres les raisons de leur mécontentement.
- > Habituer les enfants à s'exprimer au moment où ils en ressentent le besoin.

≈ Utiliser les renforcements positifs

Objectifs et approches

Les méthodes de renforcement positif visent à récompenser les enfants lorsqu'ils le méritent, à souligner leur bon comportement et à soutenir leur attitude positive.

Les méthodes de renforcement sont utilisées par l'intervenante, chaque fois qu'une situation se présente.

Un système d'émulation hebdomadaire est instauré par la coordonnatrice (ex. l'étoile de la semaine).

Il importe de bien doser la fréquence des renforcements afin de ne pas les banaliser.

Adopter une attitude vigilante

Attention! Certains enfants adoptent des comportements négatifs pour pouvoir travailler individuellement avec l'intervenante ou la coordonnatrice. Si ce comportement se répète, utiliser d'autres renforcements positifs avec ces enfants.



Que faire si aucun renforcement ne fonctionne?

Faisant face à un enfant qui demeurait perturbateur, qui s'absentait continuellement et ne montrait aucune motivation, malgré tous les renforcements utilisés, la coordonnatrice s'est centrée sur ses besoins pour élaborer une solution. En permettant à l'enfant de ne se présenter que deux soirs sur quatre aux ateliers, la coordonnatrice a observé une nette amélioration dans son comportement et sa motivation, un accroissement de ses performances scolaires... et un retour aux ateliers à quatre jours par semaine!

Méthodes

- > Renforcements quotidiens : attribués en fonction des efforts, des progrès académiques et comportementaux (encouragements, autocollants, etc.).
- > Renforcements périodiques : attribution de petites surprises, certificat remis à quelques reprises durant l'année scolaire (voir les outils Messages d'encouragement, page 59, et Certificat de mérite, page 63).
- > Renforcement de groupe : privilège attribué à tous les enfants qui ont atteint l'objectif de groupe (aller à l'ordinateur, choisir des livres, jouer aux échecs, etc.).

d. L'ordinateur : un outil motivant!

Parmi les outils à utiliser dans les ateliers, l'ordinateur est certainement un de ceux qui intéressent le plus les enfants, contribuant grandement à leur motivation. Utilisé au 3^e cycle, il facilite la transition vers le secondaire.

Si c'est possible, l'organisme communautaire peut se munir de postes informatiques avec un accès à Internet qui dirigeront les enfants vers des sites proposant des activités ludo-éducatives. Le recours à l'ordinateur sera plus efficace si l'organisme peut faire appel à une intervenante spécialisée en informatique.

≈ Objectifs et approches

L'ordinateur est utilisé dans une approche ludo-éducative. Au 1^{er} cycle, les enfants peuvent être jumelés avec des enfants du 3^e cycle dans une approche de tutorat.

Objectifs

- > Soutenir la motivation des enfants.
- > Se familiariser avec la technologie.
- > Favoriser le passage du primaire au secondaire.
- > Développer l'estime de soi des enfants.
- > Favoriser l'entraide (approche de tutorat).

≈ Matériel nécessaire

- > Ordinateurs de table ou portables.
- > Liste de sites Web présentant des activités ludiques et éducatives en mathématiques, français et autres matières scolaires (suggérés par l'intervenante spécialisée en informatique).



≈ Activités

- > Tutorat : les enfants du 3^e cycle aident les enfants du 1^{er} cycle à utiliser l'ordinateur pour réviser, d'une façon plus ludique, certaines notions vues en classe (vocabulaire, sons, additions, numération, etc.).
- > Activités ludo-éducatives sur le Web : le site La souris Web (<http://www.lasouris-web.org/>) propose des activités ludiques en français, mathématiques, anglais et autres matières, des outils pour faciliter la recherche et des activités en lien avec les fêtes de l'année. Les activités sont classées par cycle (1^{er}, 2^e et 3^e). Des sites sont aussi suggérés.
- > Réalisation d'articles pour le journal étudiant afin de développer le goût pour la lecture et l'écriture tout en familiarisant les jeunes avec un logiciel de traitement de texte.
- > Autres activités : création d'abécédaires, d'histoires ou de bandes dessinées afin de développer le goût pour la lecture et l'écriture tout en familiarisant les jeunes avec un logiciel de présentation.

5. L'évaluation des progrès

a. Objectifs et approches

Les évaluations visent à connaître les forces et faiblesses de l'enfant et à suivre ses progrès. Elles ont aussi souvent pour objectif de motiver l'enfant tant sur le plan académique que sur les plans instrumental et socio-affectif.

Différentes approches sont mises en pratique pour évaluer et suivre les progrès des enfants. L'intervenante utilise des moyens d'évaluation en atelier avec les enfants. Elle partage de l'information avec l'enseignante et le parent (voir l'outil *Suivi des contacts*, page 64). Elle obtient également le soutien de ses collègues de l'organisme communautaire avec qui elle peut discuter d'une situation particulière ou plus complexe.

b. Méthodes

Avec l'enfant

- > Auto-évaluation : à la fin de chaque atelier, l'enfant remplit une feuille d'auto-évaluation (voir l'outil *Je m'évalue moi-même*, page 65).
- > Fiche de réflexion : l'enfant qui a eu un comportement inadéquat durant un atelier remplit, avec l'aide de l'intervenante, une fiche qui a pour but de susciter chez lui une réflexion sur les gestes posés et sur les solutions possibles (voir les outils *Fiche*



de réflexion, page 61, et Fondements de la fiche de réflexion, page 62). L'intervenante peut utiliser des images qui illustrent les changements de comportement (ex. une fleur qui perd ses pétales lorsque l'enfant ne respecte pas la consigne).

- > Contrôle du vendredi en classe : il permet à l'intervenante de vérifier les acquis de la semaine en classe et de constater le cheminement des enfants, notamment dans les dictées; il est apporté par les enfants aux intervenantes.
- > Bulletin scolaire : à chaque étape, l'enfant montre son bulletin à l'intervenante.

Avec l'enseignante

- > Communications verbales : l'intervenante rencontre régulièrement l'enseignante pour discuter des progrès réalisés par les enfants.
- > Évaluation : des fiches d'identification des besoins sont remplies par les enseignantes en début d'année, à la fin de l'année et parfois à la mi-année (voir l'outil Fiche d'identification des besoins de l'enfant en soutien scolaire, page 56).

Avec les parents

- > Mémo dans l'agenda : l'intervenante écrit un mémo à l'intention des parents dans l'agenda de l'enfant pour leur faire part des bons coups qu'il a réalisés.
- > Communication : l'intervenante rencontre à l'école chacun des parents d'enfants inscrits aux ateliers quatre fois par année pour échanger de l'information.
- > Campagne de messages positifs : l'intervenante appelle les parents pour leur transmettre des renseignements encourageants au sujet de leur enfant (voir l'outil Campagne de messages positifs, page 66).

Par l'intervenante et l'organisme communautaire

- > Tableau de bord : chaque semaine, l'intervenante note dans le tableau de bord les points forts de l'enfant et ses points à améliorer dans différents aspects (application dans le travail scolaire, organisation physique, capacité à suivre les étapes, capacité à surmonter une difficulté relationnelle, etc.); le tableau de bord permet de suivre les progrès de l'enfant; il est aussi utilisé pour informer les parents et les enseignantes (voir l'outil Tableau de bord, page 67).
- > Rencontres hebdomadaires de toutes les intervenantes avec la coordonnatrice.
- > Bilan annuel de la coordonnatrice du service dans chaque école (voir l'outil Bilan annuel des activités en soutien scolaire et parental, page 69).



c. Effets perçus

Le temps nécessaire pour observer les effets de l'accompagnement varie selon les enfants. Dans certains cas, on observe des améliorations tangibles après quelques mois de participation aux ateliers. Dans d'autres cas, les changements peuvent apparaître après un an. Dans certains cas, les améliorations ne seront notables qu'après trois ans de participation.

Sur le plan académique

- > Progrès académiques : les ateliers semblent contribuer à l'amélioration des résultats scolaires; on observe également un maintien des acquis réalisés.
- > Absence de progrès : si les ateliers ne semblent pas avoir d'effets tangibles sur les résultats scolaires, on estime toutefois que les résultats de ces enfants diminueraient s'ils ne participaient pas aux ateliers (ce qui est appelé « effet de protection »).

Sur le plan instrumental

- > Développement de l'autonomie de l'enfant face à ses devoirs et leçons.
- > Amélioration des habitudes de travail : les enfants apprécient la routine de travail et prennent conscience de son utilité; la routine de travail sécurise les enfants et crée une atmosphère de travail paisible.

L'effet de protection est important car les résultats des enfants diminueraient s'ils ne participaient pas aux ateliers

- > Plus grande cohérence entre les interventions à la maison et à l'école.
- > Développement de l'habileté à utiliser les technologies de l'information et des communications.

Sur le plan socio-affectif

- > Amélioration de l'estime de soi : les enfants prennent conscience de leur potentiel.
- > Augmentation du goût d'apprendre et de la motivation.
- > Meilleure intégration au monde scolaire : les enfants développent la capacité à se construire un réseau d'amis; ils apprennent à apprécier l'entraide par le biais du tutorat.
- > Intégration sociale à son environnement de quartier.





6. Autres expériences et projets à consulter

La lecture et l'écriture : pour que les garçons s'y intéressent, Partenariats école-famille-communauté - Cœur&action, [<http://www.coeuretaction.qc.ca/>]

« De 2002 à 2007, un projet de recherche-action a été expérimenté à la Commission scolaire des Phares en collaboration avec deux professeurs-chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski. Leur but était d'aider les garçons, particulièrement ceux des milieux défavorisés, à améliorer leur performance en lecture et en écriture et, ultimement, de leur permettre de mieux réussir à l'école. »

L'encadrement par privilège, Partenariats école-famille-communauté - Cœur&action, [<http://www.coeuretaction.qc.ca/>]

« L'encadrement par privilèges est un système de gestion du comportement qui est en place à l'école Notre-Dame du Canada, à Québec. Il vise à reconnaître et encourager les comportements positifs des enfants. Le personnel de l'école, les parents et les acteurs communautaires s'engagent ainsi ensemble à créer un milieu de vie agréable et stimulant, propice aux apprentissages. »

Linking the Interests of Families and Teachers (version française), Partenariats école-famille-communauté - Cœur&action, [<http://www.coeuretaction.qc.ca/>]

« Programme conçu pour prévenir le développement de comportements agressifs et antisociaux à l'école. Par des périodes d'entraînement aux habiletés sociales, des ateliers d'éducation parentale et un système de renforcement sur la cour de récréation, on assure une plus grande cohérence entre les interventions qui ont lieu à la maison, à l'école et en classe. »



Intervenir auprès des parents



En tant que premier éducateur de son enfant, le parent a une responsabilité déterminante dans son éducation ainsi que dans son parcours et sa réussite scolaires. Son appui est indispensable au développement et à l'autonomie de l'enfant face à ses devoirs et leçons.

Le principe à la base de toute intervention auprès des parents est simple : le parent demeure le premier responsable des devoirs et leçons de son enfant. Les interventions visent à le familiariser à la vie scolaire de son enfant, à l'amener à développer une relation positive avec l'école et la communauté et à l'outiller afin qu'il puisse mieux accompagner et soutenir son enfant dans ses travaux scolaires. Les interventions visent ainsi à développer l'autonomie de la famille. Les rencontres avec le parent permettent également d'obtenir des renseignements utiles sur ce que vit l'enfant afin de mieux adapter les interventions.

L'approche est basée sur la création d'un climat de confiance. Cette confiance est liée à l'attitude des intervenantes qui ne jugent pas le parent et qui l'assurent de la plus grande confidentialité.

**Le parent demeure le premier
responsable des devoirs et
leçons de son enfant**



Les types de familles participantes

- Les familles relativement motivées et prêtes à collaborer : elles prennent souvent l'initiative de demander de l'aide.
- Les familles plus méfiantes ayant besoin d'être davantage rassurées : elles ressentent des craintes face à la présence d'un étranger à leur domicile et ont peur d'être jugées.
- Les familles en très grandes difficultés sur le plan psychosocial, mais qui sont motivées à recevoir les services de l'organisme communautaire : la coordonnatrice assigne généralement une intervenante expérimentée à ces familles.

Lorsqu'un parent n'est pas prêt à recevoir le service à domicile et qu'il le refuse, il faut respecter son choix. L'organisme peut tout de même continuer à établir des liens avec le parent et à le sensibiliser.

L'approche repose sur quatre principes :

- > la transmission d'information positive sur l'enfant;
- > le soutien du parent sur les divers aspects de sa réalité familiale;
- > le respect du rythme du parent;
- > un intérêt senti et exprimé envers les ressources du parent.

Les interventions auprès des parents se déroulent en deux lieux : à l'école pour tous les parents d'enfants inscrits aux ateliers et à domicile pour les parents qui reçoivent l'intervention familiale.

1. La sélection des enfants et leur famille

Ce ne sont pas les familles qui sont sélectionnées, mais les enfants qui sont ciblés par l'enseignante à partir de critères déterminés par l'organisme communautaire. Les parents des enfants ciblés sont invités à une rencontre d'inscription en début d'année scolaire pour les informer du service d'accompagnement aux devoirs et leçons offert (voir l'outil Fiche d'inscription, page 57). Deux modalités leur sont proposées : les ateliers à l'école et les rencontres à domicile. Les parents sont libres de choisir l'un ou l'autre des services ou les deux.

Les parents qui participent au programme ont souvent une expérience négative de l'école, liée soit à des échecs qu'ils ont eux-mêmes vécus, soit aux difficultés scolaires de leur enfant. La plupart ont un niveau de scolarité peu élevé ou ont connu des parcours scolaires difficiles. Dans certains milieux, le service accueille également des parents d'origine immigrante, parfois très scolarisés, qui éprouvent de la difficulté à utiliser la langue d'usage à l'école (voir Les types de familles participantes).

2. Les rencontres à l'école

a. Objectifs et approches

Les rencontres à l'école ont pour but d'entretenir de bonnes relations avec les parents, d'échanger de l'information avec eux et de les renseigner sur les progrès de leur enfant. Outre les rencontres régulières de parents tenues par l'école (ex. remise des bulletins), les parents sont rencontrés à plusieurs reprises durant l'année.



Ces rencontres visent plusieurs objectifs, notamment :

- > transmettre une brève évaluation du déroulement des activités;
- > encourager les parents et mettre en valeur les efforts de leur enfant;
- > encourager les parents à identifier les aspects positifs du cheminement de leur enfant;
- > aborder les difficultés rencontrées lorsqu'il reste des devoirs et leçons à compléter à la maison;
- > connaître les matières académiques pour lesquelles les parents se sentent aptes à accompagner leur enfant;
- > profiter, au besoin, de ces rencontres pour offrir le service à domicile.

b. Méthodes et outils

Les mémos dans l'agenda

Après chaque atelier, l'intervenante laisse un message au parent pour l'informer des tâches scolaires à compléter à la maison et pour lui communiquer les bons coups de son enfant.

Le raccapement des enfants à la fin des ateliers

L'intervenante rencontre à l'occasion les parents à la fin des ateliers, lors du raccapement des enfants à la sortie de l'école. Ces rencontres sont plus fréquentes avec les parents d'enfants de 1^{re} et 2^e année, les enfants plus âgés retournant souvent à la maison par leurs propres moyens.

La campagne de messages positifs

La campagne de messages positifs consiste à appeler les parents pour leur transmettre des renseignements encourageants au sujet de leur enfant. La plupart des messages concernent le comportement de l'enfant (voir l'outil *Campagne de messages positifs*, page 66).

Cette campagne est réalisée à intervalles réguliers, toutes les 5 à 6 semaines. Lors des appels, l'intervenante consulte le tableau de bord (voir l'outil *Tableau de bord*, page 67) dans lequel elle inscrit chaque semaine les progrès de l'enfant (points forts, points à améliorer). Elle consigne ensuite les notes de conversation dans un document de suivi (voir l'outil *Suivis des contacts*, page 64).

Faciliter les liens entre l'enseignante et le parent

Pour une raison ou pour une autre, des enseignantes sont parfois réticentes à rencontrer un parent. L'intervenante peut alors les encourager à laisser des messages dans l'agenda soulignant les forces d'un enfant, pour éviter l'éloignement des parents ou pour créer de bonnes relations avec ces derniers.



Les cas particuliers

Dans des cas exceptionnels, par exemple un enfant en situation de désorganisation très importante, l'intervenante peut demander à rencontrer le parent et l'enfant.

La campagne de messages positifs vise plusieurs objectifs :

- > transmettre des éléments positifs aux parents concernant leur enfant;
- > redonner confiance aux parents quant au potentiel et aux forces de leur enfant;
- > informer les parents des aspects qui doivent être améliorés chez leur enfant;
- > neutraliser l'effet négatif de certains messages que reçoivent les parents sur les difficultés de leur enfant;
- > joindre les parents qui ne se présentent pas à l'école après les ateliers;
- > raffermir les relations entre l'intervenante et le parent.

Les rencontres avec les parents

Les intervenantes rencontrent les parents quatre fois par année : lors de l'inscription; à la remise du bulletin à l'automne; au milieu de l'année scolaire (ex. Saint-Valentin); à la fin de l'année scolaire.

Au moment de l'inscription, l'intervenante explique aux parents quelles sont ses propres responsabilités et quelles sont les leurs (voir l'outil Ensemble pour l'enfant! Partage des responsabilités parents-intervenante, page 74). Les deux rencontres suivantes sont l'occasion d'effectuer un retour sur ce qui s'est vécu en atelier au cours des mois précédents. Enfin, la quatrième rencontre a pour but de faciliter le transfert des acquis faits en ateliers vers la maison en faisant des suggestions aux parents, en leur donnant des outils, etc.

La préparation aux rencontres avec les parents est importante (voir l'outil Grille facilitant les communications avec les parents, page 75). L'intervenante doit :

- > vérifier auprès de l'enseignante quels enfants participant aux ateliers ne terminent pas leurs devoirs et leçons à domicile;
- > préparer des résumés des tableaux de bord;
- > préparer des certificats à remettre aux enfants;
- > préparer les messages positifs à transmettre aux parents.

Deux autres outils sont proposés : La rencontre avec les parents à l'école : Tâches à accomplir (page 77) qui liste toutes les tâches à effectuer avant, pendant et après la rencontre; et Compte-rendu de la rencontre avec les parents à l'école (page 78).



3. Les rencontres à domicile

a. Objectifs et approches

Les rencontres à domicile s'apparentent aux ateliers offerts à l'école.

Elles ont pour but :

- > de développer la motivation des parents à soutenir leur enfant;
- > de les soutenir dans leurs responsabilités face aux devoirs et leçons de leur enfant;
- > d'améliorer leur capacité d'encadrement (les amener à assurer une continuité dans le soutien, après les ateliers à l'école);
- > de leur redonner confiance quant aux capacités de leur enfant (les amener à encourager les efforts de leur enfant);
- > d'amener l'enfant à se sentir encadré par ses parents et à aimer travailler avec eux.

La régression est un phénomène assez fréquent qui amène inconsciemment la famille à manifester un recul soudain de ses acquis pour poursuivre l'intervention

Lors des rencontres à domicile, l'intervenante adopte une approche humaniste (voir L'approche humaniste). Elle prend connaissance du milieu de vie de l'enfant et du degré d'implication des parents dans ses devoirs et leçons. Elle cherche à connaître les forces présentes dans la famille. Ces observations l'aident à mieux comprendre la situation vécue par l'enfant. Elles lui permettent aussi d'adapter ses

L'approche humaniste

L'approche humaniste est basée sur la croyance aux forces du milieu et aux personnes. L'intervenante mise sur les capacités et les forces des individus, en tenant compte de leurs problèmes, plutôt que de cibler leurs problèmes en tenant compte de leurs forces.

Cette approche permet de faire évoluer les stratégies d'intervention dans le temps. Lors des premières rencontres, l'intervenante joue le rôle de modèle pour le parent (apprentissage par modelage). Puis, tout doucement, l'intervenante commence à utiliser l'écoute active : elle crée des liens avec le parent et commence à lui donner des conseils.

La phase d'introduction

Cette phase se déroule sur une à cinq rencontres. Elle vise trois objectifs :

- créer un climat de confiance;
- recueillir des renseignements pertinents;
- se donner un ou deux petits objectifs d'intervention simples et réalisables à court et moyen terme; les objectifs sont choisis en consensus avec les parents; ils peuvent viser les habiletés de l'enfant, les habiletés des parents ou celles de la famille.

La phase de développement

Cette phase peut se traduire par deux périodes distinctes :

- la période de résistance durant laquelle l'intervenante doit recevoir le soutien de ses collègues et superviseures (voir Améliorer ses pratiques, page 43), et avoir accès à une variété d'outils et de jeux pédagogiques pour lui faciliter la tâche;
- la période de consolidation durant laquelle l'intervenante



répète à plusieurs reprises les petits succès vécus afin de faciliter leur appropriation par l'enfant et les parents.

La phase de terminaison

Cette phase est celle où l'intervenante va amorcer la finalisation des rencontres à domicile. Elle comporte trois étapes :

- le bilan des aspects objectifs et subjectifs : l'intervenante doit se demander si l'autonomie relative des parents et de la famille est suffisamment développée pour entrevoir la fin du service;
- la séparation : l'intervenante doit tenir compte de la réalité émotionnelle; elle doit faire vivre à la famille une séparation saine et positive; elle doit être attentive à l'apparition possible et assez fréquente du phénomène de régression (la famille manifeste un recul soudain de ses acquis pour inconsciemment poursuivre l'intervention); elle doit favoriser la réappropriation des acquis par les membres de la famille qui peut croire, à tort, que ces acquis vont disparaître avec le départ de l'intervenante;
- le processus de référence : l'intervenante remet le soutien de l'enfant entre les mains du parent, le premier responsable de son éducation; si nécessaire, elle réfère la famille soit à son réseau naturel, soit aux organismes communautaires ou aux institutions d'aide.

interventions en conséquence et, surtout, d'avoir des leviers pour mieux intervenir. Elles lui permettent aussi de renforcer la relation parents-enseignante-intervenante.

b. Stratégies d'intervention

L'apprentissage par modelage

L'apprentissage par modelage consiste à exposer le parent au modèle de « bon parent » qu'incarne l'intervenante. Le parent apprend en observant l'intervenante qui accompagne son enfant dans ses devoirs et leçons, les méthodes qu'elle emploie et les effets qui en découlent.

Cette approche consiste à :

- > exposer le parent à de bonnes attitudes (ex. les avantages à demeurer calme devant une difficulté) et de bonnes méthodes de travail (ex. organisation du temps et du matériel);
- > amener graduellement le parent à délaissier son rôle d'observateur (apprentissage par modelage) pour devenir acteur (accompagnateur de son enfant) et à accepter de se laisser guider par l'intervenante. On observe alors un changement de rôle : l'intervenante devient observatrice et le parent accompagnateur.

L'écoute active

L'écoute active est une stratégie d'intervention utilisée pour communiquer avec les parents. Cette stratégie peut être mise en place lorsque les parents se sentent plus à l'aise de discuter. L'intervenante peut commencer ou terminer sa visite à domicile par de l'écoute active. Le parent commence à se confier à l'intervenante, à lui fait part de ses craintes, de ses difficultés, etc.

**L'intervenante doit
demeurer vigilante pour que
la rencontre à domicile
ne soit pas entièrement
mobilisée par
l'écoute active**

Cette approche joue un rôle particulièrement important auprès des parents en très grandes difficultés sur le plan psychosocial, souvent désengagés du monde scolaire en



raison d'expériences personnelles négatives. L'intervenante doit cependant demeurer vigilante pour que la rencontre à domicile ne soit pas entièrement mobilisée par l'écoute active.

c. Déroulement des rencontres

Conformément aux bonnes pratiques instrumentales, il importe de réaliser les interventions à domicile selon un horaire fixe, le même soir de la semaine, afin de développer une stabilité et des habitudes de travail (voir le tableau IV – Déroulement des rencontres à domicile, page 31). Il est important d'impliquer les parents dans la planification des activités. Il importe de rappeler que l'enfant qui reçoit le soutien à la maison reçoit aussi le soutien à l'école, à raison de 3 jours par semaine à l'école et d'une journée par semaine à la maison.

- > Durée : 1 h 15 sans informatique; jusqu'à 1 h 30 avec informatique
- > Fréquence : un soir par semaine, avant ou après l'heure du souper

d. Les pratiques académiques

Les pratiques académiques ont pour but d'aider les parents à se familiariser avec les devoirs et leçons de leur enfant et à développer un intérêt à l'accompagner dans ses tâches. Ils seront initiés à différentes méthodes éducatives et apprendront à mettre en contexte les apprentissages de leur enfant.

Objectifs

- > Durant les premières rencontres, les interventions visent à amener les parents à se familiariser avec la vie scolaire de leur enfant (utiliser l'agenda, consulter le bulletin pour suivre les progrès, etc.), à développer leur intérêt pour ses devoirs et leçons (le rôle du parent étant de soutenir la motivation de son enfant) et à prendre conscience de l'importance de l'accompagner.
- > Plus tard durant l'année, l'intervenante aidera les parents à adopter des façons de faire qui maintiennent ou augmentent l'intérêt de leur enfant face à ses tâches.

Varier les activités

Varier les méthodes en fonction des goûts de leur enfant et pour main-

Quelques conseils supplémentaires

Contribuer à l'harmonisation des communications avec l'école

Lors des rencontres à domicile, les parents peuvent constater une différence dans les commentaires de l'enseignante et ceux de l'intervenante : les commentaires de l'enseignante portent sur les succès et les difficultés de l'enfant, alors que ceux de l'intervenante sont axés sur les forces de l'enfant. Expliquer aux parents que les rôles de l'enseignante et de l'intervenante sont différents, mais complémentaires. Alors que l'intervenante soutient l'enfant dans ses forces pour l'encourager à réussir, l'enseignante doit aussi évaluer ses apprentissages en plus de soutenir l'élève (voir le tableau III - Moyens pour favoriser la collaboration des familles avec l'école et avec la communauté, page 29).

Préciser le rôle de l'organisme communautaire

Faire la distinction entre l'organisme communautaire et l'école. Le parent doit comprendre que l'intervenante ne représente pas l'école et n'est pas une ingérence de l'école « dans leurs affaires », une précision qui peut diminuer les résistances.

Informier les parents des ressources disponibles

Profiter des rencontres à domicile pour renseigner les parents sur les différentes ressources à l'école et dans la communauté et les aider à effectuer eux-mêmes leurs démarches vers ces ressources (voir le tableau III - Moyens pour favoriser la collaboration des familles avec l'école et avec la communauté, page 29).

Quand la barrière linguistique devient un frein

Si les parents sont allophones et ne parlent pas le français,



l'intervenante identifie dès le début des rencontres un membre de la famille qui est en mesure de soutenir l'enfant (grand frère, tante, etc.). Lorsque, dans le réseau naturel, il n'y a pas de personnes-ressources pour communiquer avec les parents, l'enfant devient la ressource.

Quand l'origine culturelle devient un frein

Certains parents appartiennent à une culture où les familles s'impliquent différemment dans la vie scolaire de leur enfant. Prendre le temps de bien leur expliquer les objectifs des rencontres à domicile et le rôle attendu des parents. Valoriser les parents : leur faire valoir la richesse de leur culture, tout en les amenant à s'intéresser à la culture québécoise. En termes d'approche, l'intervenante devra adopter une démarche en 3 étapes :

1. connaître ses propres valeurs et celles des autres;
2. s'intéresser à la richesse de l'autre culture et la découvrir;
3. établir un dialogue créateur entre les deux cultures pour faciliter le rapprochement.

Tableau III — Moyens pour favoriser la collaboration des familles avec l'école et la communauté

Avec l'école	Avec la communauté
Informers les parents sur les ressources de l'école.	Donner aux parents une liste des ressources du quartier (cours d'alphabetisation, bibliothèque, camp de jour, etc.).
Informers les parents du quotidien de l'enseignante et de son contexte de travail.	Diriger les familles vers les ressources appropriées en fonction de leurs besoins.
Encourager les parents à rencontrer l'enseignante (organiser les rencontres intervenantes-parents au même moment que celles avec l'enseignante).	Accompagner occasionnellement les parents dans leurs démarches auprès des organismes du quartier ou de ceux à vocation régionale.
Effectuer des démarches ponctuelles à la demande de l'enseignante (ex. transmettre un document aux parents).	
Aider les parents allophones à comprendre les communiqués envoyés par l'école.	
Fournir un soutien aux parents analphabètes afin de faciliter la communication entre eux et l'école.	

tenir son intérêt. Faire des devoirs et leçons une activité plaisante (voir les activités ludo-éducatives proposées dans Des outils pour les parents [http://www.jepassepartout.org/media/ori_698.pdf]).

Faire valoir l'utilité des apprentissages

Montrer aux parents l'importance du français et des mathématiques dans la vie quotidienne et au travail afin qu'ils utilisent ensuite cette stratégie avec leur enfant.

Inciter les parents à poser des questions à leur enfant

Expliquer aux parents que cette stratégie habitue l'enfant à chercher lui-même la réponse ou l'information, par exemple : De quel sujet est-il question dans le texte? Combien y a-t-il de personnages?



e. Les pratiques instrumentales

Les pratiques instrumentales visent à outiller les parents afin qu'ils soient en mesure d'organiser la période de devoirs et leçons dans un temps et un lieu précis. Elles visent aussi à valider les pratiques instrumentales déjà utilisées dans la famille (ex. une place aménagée dans la chambre de l'enfant).

Établir une routine

L'intervenante aide les parents à identifier un moment en soirée qui sera consacré uniquement aux devoirs et leçons. Cette approche donne à la période de devoirs et de leçons un caractère prévisible, ce qui la rend incontournable pour l'enfant plutôt que d'être aléatoire et de varier selon les circonstances.

Créer un environnement favorable (lieu calme, lumière suffisante)

À l'occasion, tout au long de l'année, l'intervenante fait des suggestions aux parents, sans rien imposer (ouvrir les rideaux de temps à autre pour laisser entrer la lumière; baisser le son de la télévision pour favoriser la concentration de l'enfant; limiter la visite des amis ou de la famille durant l'heure où ils accompagnent leur enfant dans ses devoirs et leçons; etc.).

Organiser les tâches que l'enfant doit accomplir

L'intervenante aide les parents à lire et à comprendre la feuille des devoirs et leçons laissée par l'enseignante. Elle les aide à planifier les tâches sur quatre soirs (ex. diviser les mots de vocabulaire pour en faire une partie chaque soir plutôt que de tenter de tout faire en un seul soir).

Utiliser des systèmes d'émulation

L'intervenante partage avec les parents les systèmes d'émulation qu'elle utilise (ex. autocollants). Elle peut les aider à établir des critères de réussite, à bâtir une feuille d'évaluation et à attribuer les renforçateurs en fonction des réalisations de leur enfant.

f. Les pratiques socio-affectives

Les pratiques socio-affectives visent à actualiser les forces des parents et à leur donner confiance en leurs habiletés.

Identifier et souligner les forces et habiletés des parents

L'intervenante doit miser sur les forces et les ressources des parents, tout en tenant compte de leurs problèmes, plutôt que de souligner ces problèmes. Cette approche

Valoriser les progrès de l'enfant

Inscrire le progrès le plus remarquable observé chez l'enfant sur le diplôme qui lui sera remis à la fin des rencontres à domicile.


Tableau IV — Déroulement des rencontres à domicile

Durée	Activités	Description
Début ou fin de la rencontre	Échange avec le parent	Mettre le parent à l'aise. S'informer des réalisations et des succès ou problèmes rencontrés durant la semaine.
60 min	Devoirs et leçons	
30 min	Activités à l'ordinateur	
	Bilan des activités	Discussion avec la famille
	Fin de la rencontre	

La première et la dernière rencontre à domicile

La première rencontre à domicile est déterminante. L'intervenante doit prendre le temps d'informer le parent, de s'informer sur son vécu et de discuter avec lui (voir l'outil Canevas de la première rencontre à domicile, page 79).

La dernière rencontre de l'année à domicile vise à faire le bilan avec les parents et à connaître l'impact des rencontres sur leurs attitudes et leurs comportements à la période des devoirs et leçons. L'intervenante aide les parents à remplir un questionnaire d'évaluation (voir l'outil Bilan de fin d'année de l'intervention familiale avec les parents, page 82).

permet de créer une relation de confiance et d'estime mutuelle.

Mettre les parents à l'aise

Les rencontres peuvent commencer par des discussions informelles visant à mettre les parents à l'aise.

Discuter avec les parents

L'intervenante doit amener les parents à partager leurs questions et réflexions. Elle les informe des attentes de l'enseignante et de ses façons de faire. Elle leur présente la réalité quotidienne de l'enseignante qui, en raison du nombre élevé d'élèves dans

la classe, doit appliquer des règles plus strictes qu'en atelier (ex. un comportement toléré en atelier peut ne pas l'être en classe) et ne peut accorder autant de temps à leur enfant que dans les ateliers.

Apprendre aux parents à vivre de petits succès avec leur enfant

L'intervenante donne des trucs aux parents pour les aider à demeurer patients avec leur enfant. Elle leur montre, par exemple, à se donner de petits objectifs à court terme qui permettront à l'enfant de vivre de petits succès. Elle les informe que les exigences de l'école varient en fonction du niveau scolaire de l'enfant (ex. les exigences au 1^{er} cycle ne sont pas les mêmes qu'au 2^e cycle) et les amène à ajuster leurs exigences en conséquence.

Le parent qui a confiance en lui transmet sa confiance à son enfant

Donner confiance aux parents

Le parent qui a confiance en lui transmet sa confiance à son enfant. Par la mise en place de stratégies permettant aux parents de vivre de petits succès, ceux-ci



reprennent confiance en leurs capacités. L'enfant réalise alors que son père ou sa mère est en mesure de l'aider.

Valoriser l'enfant

Lorsqu'elle discute avec les parents, l'intervenante aide les parents à identifier les forces de leur enfant, à mettre en valeur ses aptitudes. Elle souligne les progrès de l'enfant. Cette approche permet de créer une relation de confiance avec les parents, de diminuer leurs appréhensions et de réduire leurs résistances. Elle encourage les parents à féliciter leur enfant même si le succès est minime (voir l'outil Campagne de messages positifs, page 66).

g. L'ordinateur : un outil mobilisateur!

L'ordinateur est utilisé dans une approche ludo-éducative qui vise plus spécifiquement à :

- > faciliter l'entrée en contact de l'intervenante avec les parents et diminuer leur résistance face aux devoirs et leçons de leur enfant;
- > mobiliser les familles autour d'une même activité, augmentant leur implication envers les tâches scolaires de l'enfant;
- > initier la famille à l'informatique;
- > enseigner la façon d'utiliser cette technologie à des fins éducatives;
- > motiver les enfants.

Matériel nécessaire

- > Ordinateur portable (apporté par l'intervenante).
- > Logiciels ludiques et éducatifs en mathématiques, français et autres matières scolaires (suggérés par l'intervenante spécialisée en informatique).

Activités

Le site La souris Web (<http://www.lasouris-web.org/>) propose des activités ludo-éducatives en français, en mathématiques, en anglais et dans d'autres matières, des outils pour faciliter la recherche et des activités en lien avec les fêtes de l'année. Les activités sont classées par cycle (1^{er}, 2^e et 3^e). Des sites sont aussi suggérés (pour les familles qui ont accès à Internet). Si l'intervenante utilise un ordinateur portable fourni par le service, elle n'aura pas accès à Internet.

Les activités sont essentiellement les mêmes que celles réalisées en soutien scolaire.

Le stress des parents

Le stress des parents peut parfois être lié à leurs propres exigences envers leur enfant. Le parent qui a des exigences trop grandes compare son enfant aux autres, ce qui a pour effet de démotiver son enfant. En contrepartie, le parent qui a peu d'attentes est souvent interpellé par l'enseignante, ce qui peut devenir pour lui une source d'anxiété.



Le répit parental : une pratique exceptionnelle et de courte durée

Sans vouloir se substituer aux parents, l'intervenante, de concert avec sa coordinatrice, peut offrir exceptionnellement (accouchement, retour d'hospitalisation, etc.) un répit parental de courte durée durant lequel elle assumera l'entière responsabilité des devoirs et leçons. Comme cette pratique ne rejoint pas les objectifs d'intervention, elle revêt un caractère exceptionnel.

L'effet « ordinateur »

Les intervenantes perçoivent que l'ordinateur a des effets très positifs sur les enfants :

- il est une source de motivation;
- il favorise la concentration des enfants;
- il augmente la coopération (lorsqu'il y a plusieurs enfants dans la même famille, l'intervenante doit les amener à attendre leur tour et à s'entraider);
- il semble aider à l'estime de soi des enfants;
- il permet une intégration sociale saine et positive au monde virtuel actuel.

Cependant, l'accent est mis sur l'utilisation de logiciels ludo-éducatifs qui permettent de réviser les notions vues en classe.

4. L'évaluation des progrès

a. Objectifs et approches

Les évaluations ont pour but de suivre les progressions de l'enfant et de ses parents afin d'apporter des solutions aux besoins et de les faire évoluer positivement en fonction des objectifs décidés avec les parents.

b. Méthodes

Les moyens d'évaluation présentés ici sont utilisés exclusivement pour l'intervention à domicile.

Journal de bord de l'intervention familiale

Après chaque visite à domicile, l'intervenante remplit le journal de bord de sa rencontre, précisant les objectifs, les moyens utilisés, les forces et progrès observés, les difficultés rencontrées ainsi que les observations notées lors de la supervision (voir l'outil Journal de bord de l'intervention familiale, page 85).

Bilan de fin d'année de l'intervention familiale

L'intervenante à domicile remplit avec le parent un questionnaire faisant le bilan des changements observés à la suite de l'intervention (voir l'outil Bilan de fin d'année de l'intervention familiale avec les parents, page 82). Les intervenantes réalisent aussi un bilan des rencontres à domicile pour chaque famille rencontrée portant sur les objectifs de l'intervention, le rôle de l'intervenante, le déroulement de l'intervention et les résultats obtenus (voir l'outil Bilan annuel de l'intervenante en intervention familiale, page 86).

c. Effets perçus

Chez l'enfant

- > Perception d'une plus grande cohérence entre les adultes qui l'accompagnent (enseignante, intervenante, parent).
- > Sentiment d'être privilégié du fait qu'un adulte « du monde scolaire » vienne le rencontrer à la maison.



- > Plus grande autonomie : l'enfant devient capable de mettre en pratique les méthodes apprises à l'école.
- > Réappropriation et transfert : à force de mettre en pratique avec succès les méthodes apprises à l'école, l'enfant devient plus confiant en lui-même. Il s'approprie ses nouvelles capacités qu'il transfère dorénavant dans d'autres sphères de sa vie.

Chez les parents

- > Accroissement de la participation à la vie scolaire de leur enfant : les parents participent davantage à la période de devoirs et de leçons; ils se rendent aux rencontres enseignante-parents à l'école.
- > Augmentation de la motivation.
- > Meilleure organisation des devoirs et leçons : les parents créent un environnement adéquat (lieu calme, éclairage adéquat); ils prennent l'habitude de consulter l'agenda de leur enfant.
- > Atmosphère plus détendue : la présence de l'intervenante contribue à créer une atmosphère plus détendue; les parents apprennent à accueillir favorablement les conseils de l'intervenante.
- > Meilleure utilisation du réseau naturel et des services offerts à l'école et dans la communauté.
- > Réappropriation et transfert : à force de mettre en pratique avec succès les méthodes d'encadrement, les parents deviennent plus confiants en eux-mêmes. Ils s'approprient leurs nouvelles capacités qu'ils transfèrent dorénavant dans d'autres sphères de leur vie.

Temps nécessaire pour observer une amélioration

- > De façon générale, les progrès perçus chez les parents sont plus lents que chez les enfants.





5. Autres expériences et projets à consulter

Programme *Lire et écrire à la maison* (LÉA), Partenariats

école-famille-communauté - Cœur&action, [<http://www.coeuretaction.qc.ca/>]

« Lire et écrire à la maison (LÉA) est un programme de littératie familiale. Il a pour but d'aider les parents à développer des moyens concrets et efficaces pour soutenir leur enfant dans son apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les activités proposées sont complémentaires à l'enseignement qui se fait en classe et mettent l'accent sur le plaisir de lire et d'écrire. »

Guide d'accompagnement à l'intention du personnel scolaire, Participation des parents à la réussite éducative des élèves du primaire, Partenariats

école-famille-communauté - Cœur&action, [<http://www.coeuretaction.qc.ca/>]

« Le Guide d'accompagnement à l'intention du personnel scolaire est un outil conçu pour favoriser la participation des parents à la réussite éducative de leurs enfants. Ce document favorise la réflexion critique et fournit des stratégies, des activités et des outils aux enseignants du primaire. On y traite notamment du style de leadership des enseignants, du climat relationnel en classe ainsi que des tâches et des activités proposées aux parents. »

Ce document propose des stratégies, des activités et des outils pour favoriser la participation des parents à la réussite scolaire de leur enfant, par exemple : des pistes de réflexion et des stratégies pour rendre plus agréable et efficace la période des devoirs et des leçons; des suggestions pour encourager les enfants à lire et à écrire à la maison.

First Step to Success (version française), Partenariats

école-famille-communauté - Cœur&action, [<http://www.coeuretaction.qc.ca/>]

« First Step to Success (FSS) est un programme d'intervention précoce destiné aux intervenants qui agissent auprès d'enfants risquant d'adopter ou manifestant des comportements antisociaux ou autrement agressifs. Son but est de les aider à amorcer leur scolarité le plus harmonieusement possible. Il se compose de trois modules distincts, soit un dépistage général des enfants de la maternelle qui sont à risque, une intervention à l'école et des formations pour aider les parents à consolider leurs habiletés. »

Le module HomeBase du programme FSS suggère des moyens pour « enseigner aux parents à optimiser l'adaptation et la réussite scolaire de l'enfant en se concentrant sur la communication, la collaboration, l'établissement de limites, la résolution de problèmes, le développement de liens d'amitié et la confiance ».



ÉduTIC : Volet Parents, milieux éducatifs et communauté, Partenariats
école-famille-communauté - Cœur&action, [<http://www.coeuretaction.qc.ca/>]

« Le volet "Parents, milieux éducatifs et communauté" du portail ÉduTIC est un outil virtuel qui a pour but de soutenir la collaboration entre les parents, l'école et la communauté, tout en favorisant l'intégration des TIC (technologies de l'information et de la communication). Ce site Web propose des outils de communication, des stratégies et des concepts pour mieux communiquer à l'aide des technologies. »

Optimiser la communication famille-école par l'utilisation du courriel, Partenariats
école-famille-communauté - Cœur&action, [<http://www.coeuretaction.qc.ca/>]

« Une expérience d'intégration des TIC a été menée en 2002 auprès d'enseignants du primaire, de leurs élèves et des parents de ces élèves. Par la conception d'un site Web et d'adresses courriel individuelles pour les élèves, les chercheurs désiraient mieux comprendre comment les technologies peuvent favoriser une collaboration accrue entre l'école et la famille. »



Organiser un service

Les organismes communautaires, les écoles et autres organisations intéressées à mettre en place un service d'accompagnement aux devoirs et leçons trouveront, dans cette section, les renseignements pertinents.

1. Des conditions de base

Un service pris en charge par un organisme de la communauté

Ces organismes connaissent le milieu, les familles, les ressources et sont à même d'adapter le service aux caractéristiques et aux besoins des enfants et des parents (voir *Miser sur des services existants*, page 38). Si l'école opère elle-même le service, elle devra s'assurer que les coordonnatrices et intervenantes aient les mêmes compétences que celles reconnues aux organismes communautaires.

Un service établi dans les locaux de l'école

Établir le service et la concertation du service,

vice dans les locaux de l'école facilite la communication entre la direction de l'école, la coordonnatrice les enseignantes et les intervenantes. Le lien avec les parents s'en trouve aussi facilité. L'installation dans l'école évite également le problème du déplacement sécuritaire des élèves. Enfin, il s'agit d'une forme concrète de collaboration école-communauté.





Des personnes-ressources de qualité en nombre suffisant

Un service complet comporte dans chaque école une coordonnatrice et en moyenne six intervenantes, soit une par niveau académique. Ces personnes sont capables d'assurer un encadrement de qualité, d'établir et de maintenir une relation harmonieuse entre l'organisme et l'école ainsi que d'intervenir dans l'environnement familial des enfants.

Un financement suffisant

L'organisme doit être assuré d'un soutien financier adéquat et récurrent pour démarrer le service, en soutenir le développement et permettre l'évaluation des actions mises en place autant dans l'école que dans la famille.

2. Les organismes impliqués

a. L'organisme responsable du service

L'organisme qui offre le service est responsable de la gestion, la planification, l'organisation et le suivi du service offert à l'école et à domicile. Il travaille en collaboration avec l'école et les organisations de la communauté (voir *Assurer une présence non dérangeante*, page 39).

Gestion et planification des ressources humaines et financières

L'organisme est responsable de l'embauche et de la formation des ressources humaines. Il s'assure de la disponibilité et de la présence des ressources humaines (coordonnatrices et intervenantes) à l'école et à domicile. Il est aussi responsable de la gestion financière du service.

Organisation

L'organisme établit et entretient les liens avec l'école (ententes, mise en œuvre du service, suivis, résolution des problèmes, etc.) et avec les partenaires de la communauté (le cas échéant). Il élabore les formulaires (sélection des enfants, identification des besoins, suivi des progrès des enfants, etc.). Il offre un soutien logistique aux membres de l'équipe et s'assure que des collations sont offertes aux enfants lors des ateliers à l'école.

Communication

L'organisme s'occupe des communications avec l'école et la communauté (faire

Miser sur des services existants

Il est préférable de miser sur les services déjà offerts dans le milieu et sur leurs forces. Par exemple, si une maison de la famille offre déjà des activités d'aide aux devoirs après l'école dans ses propres locaux, cet organisme dispose déjà de ressources expérimentées et pourrait être intéressé à adapter ses services en fonction des recommandations de ce guide.



Assurer une présence non dérangeante

Pour favoriser une collaboration harmonieuse avec l'école, l'organisme communautaire doit assurer une présence non dérangeante par l'adoption de pratiques telles que :

- le respect de la culture de l'école;
- l'adoption de son code de vie;
- l'utilisation d'outils de planification et d'évaluation partagés avec l'école;
- le respect de la complémentarité des services et des missions différentes de l'école et de l'organisme.

connaître le service, diffuser les résultats, annoncer un financement ou un nouveau partenaire, etc.).

Reddition de comptes

L'organisme produit le rapport annuel d'activités destiné aux partenaires (école, partenaires de la communauté, partenaires financiers).

b. L'école

L'école joue un rôle essentiel. Elle collabore à différents niveaux :

- > par la détermination des niveaux scolaires qui recevront le service, en concertation avec l'organisme;
- > par la sélection des enfants selon les critères de l'organisme communautaire;
- > par le prêt de ses locaux : en permettant à l'organisme communautaire d'utiliser ses locaux, l'école favorise une certaine proximité dans les interventions; il devient possible d'échanger, de discuter, de se rencontrer et de conjuguer savoirs et ressources, une des conditions essentielles à la collaboration;
- > par la coopération du personnel (direction, enseignantes, professionnelles).

L'école peut aussi assumer une partie des coûts. Reconnaisant les effets positifs de ce type de service, elle peut être intéressée à dégager des ressources pour en faciliter la mise en œuvre.

c. L'instance de concertation locale ou régionale

Les instances de concertation (table, groupe) sont des structures issues du milieu. Certaines se donnent comme mission le bien-être des enfants et de leurs familles, et la réussite scolaire des jeunes. Ce sont des espaces communautaires où l'on travaille collectivement à réduire ou à résoudre les problèmes présents dans le quartier, la municipalité ou la région. Ces instances favorisent la collaboration entre les différentes organisations dans une même communauté, qu'il s'agisse des organismes communautaires, des villes ou municipalités, des écoles, des centres de santé et services sociaux ou de la sécurité publique. Elles favorisent l'échange des savoirs et des ressources entre l'école et la communauté et la concertation entre les partenaires.

En étant membre de l'instance de concertation, l'organisme participe à la construction d'une vision et de solutions collectives face aux besoins de la communauté. Il participe aux décisions et peut obtenir le soutien de la communauté.



3. Les membres de l'équipe

a. La coordonnatrice

La coordonnatrice est responsable de la coordination du service dans une école.

La coordination peut être assurée par une intervenante plus expérimentée qui détient par exemple une formation dans le domaine des sciences humaines.

La coordonnatrice est responsable de la coordination du service, des communications (de certaines communications avec les parents), du soutien et de la supervision des intervenantes, ainsi que de l'établissement de liens avec les organismes de la communauté (voir l'outil *Rôles et responsabilités des coordonnatrices*, page 87).

b. Les intervenantes

Les intervenantes sont responsables des ateliers à l'école (soutien scolaire) et des rencontres à domicile (soutien familial). Ce sont les mêmes intervenantes qui offrent le soutien scolaire et le soutien familial. Autant que possible, l'intervenante accompagne à domicile les familles des enfants qu'elle aide en soutien scolaire. L'accompagnement des familles plus difficiles est confié aux intervenantes plus expérimentées. Certaines intervenantes peuvent se voir confier des responsabilités particulières (voir *Nommer une intervenante responsable du volet « ordinateur »*).

Ce sont les mêmes intervenantes qui offrent le soutien scolaire et le soutien familial

Les intervenantes peuvent avoir des profils très variés : techniciennes en éducation spécialisée, éducatrices en services de garde, travailleuses sociales, enseignantes, spécialistes (orthopédagogues, orthophonistes), étudiantes au cégep ou à l'université dans des domaines appropriés.

L'intervenante doit montrer certaines dispositions essentielles pour être en mesure d'avoir une influence positive sur les personnes à aider :

- > une attitude de respect;
- > une disposition à l'écoute et à l'empathie;

Nommer une intervenante responsable du

volet « ordinateur »

L'intervenante responsable du volet « ordinateur » accompagne les enfants dans la réalisation de projets utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC).



Le recours à des bénévoles

Le financement étant parfois difficile à obtenir, le recours à des bénévoles pour réaliser certaines activités peut s'avérer une solution pour démarrer. Pour assurer la qualité et la continuité du service, ce mode de fonctionnement exige une sélection rigoureuse de bénévoles compétentes qui demeureront en poste pendant une période significative. Elles devront aussi participer aux activités de développement professionnel au même titre que les salariées.

Demander la collaboration du CSSS

Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la région peut fournir les services d'une intervenante sociale à raison de quelques heures par semaine. Afin de consolider le service, il est préférable que le CSSS s'engage sur plusieurs années.

- > la capacité de comprendre les messages non verbaux;
- > une grande motivation à accomplir son travail;
- > la capacité à établir des relations de confiance.

Lorsqu'elles sont en soutien scolaire, les intervenantes sont responsables du bon déroulement des ateliers (voir l'outil *Rôles et responsabilités des intervenantes*, page 89). Elles accompagnent les enfants et assurent les suivis et les liens de communication avec les parents et l'enseignante. Elles contribuent aussi au soutien entre collègues et à la richesse de la vie d'équipe.

Parfois perçue comme exigeant peu de compétences spécifiques, la tâche de l'intervenante exige des dispositions essentielles telles que l'écoute, le respect, la motivation et la capacité à établir des relations de confiance

Lorsqu'elles sont en soutien familial, elles favorisent la collaboration des familles avec l'école et la communauté (voir le tableau III – Moyens pour favoriser la collaboration des familles avec l'école et la communauté, page 29).

c. Les superviseuses

Une supervision est nécessaire en soutien scolaire et en soutien familial. Idéalement, cette supervision est assurée par deux personnes différentes, ayant chacune leur champ de spécialisation. La superviseuse en soutien familial donne des formations aux intervenantes et aux coordonnatrices. Elle les rencontre régulièrement pour discuter d'approches et de cas particuliers.

- > Superviseuse en soutien scolaire : une personne de la communauté possédant une vision communautaire, une bonne connaissance du milieu scolaire et de l'accompagnement aux devoirs et leçons, une riche expérience de la concertation et une expérience



en formation auprès d'une clientèle hétérogène.

- > Superviseure en soutien familial : une travailleuse sociale spécialisée en intervention familiale ayant une vision communautaire et détenant une expérience réussie en supervision humaniste ainsi qu'une expérience en formation auprès d'une clientèle hétérogène.

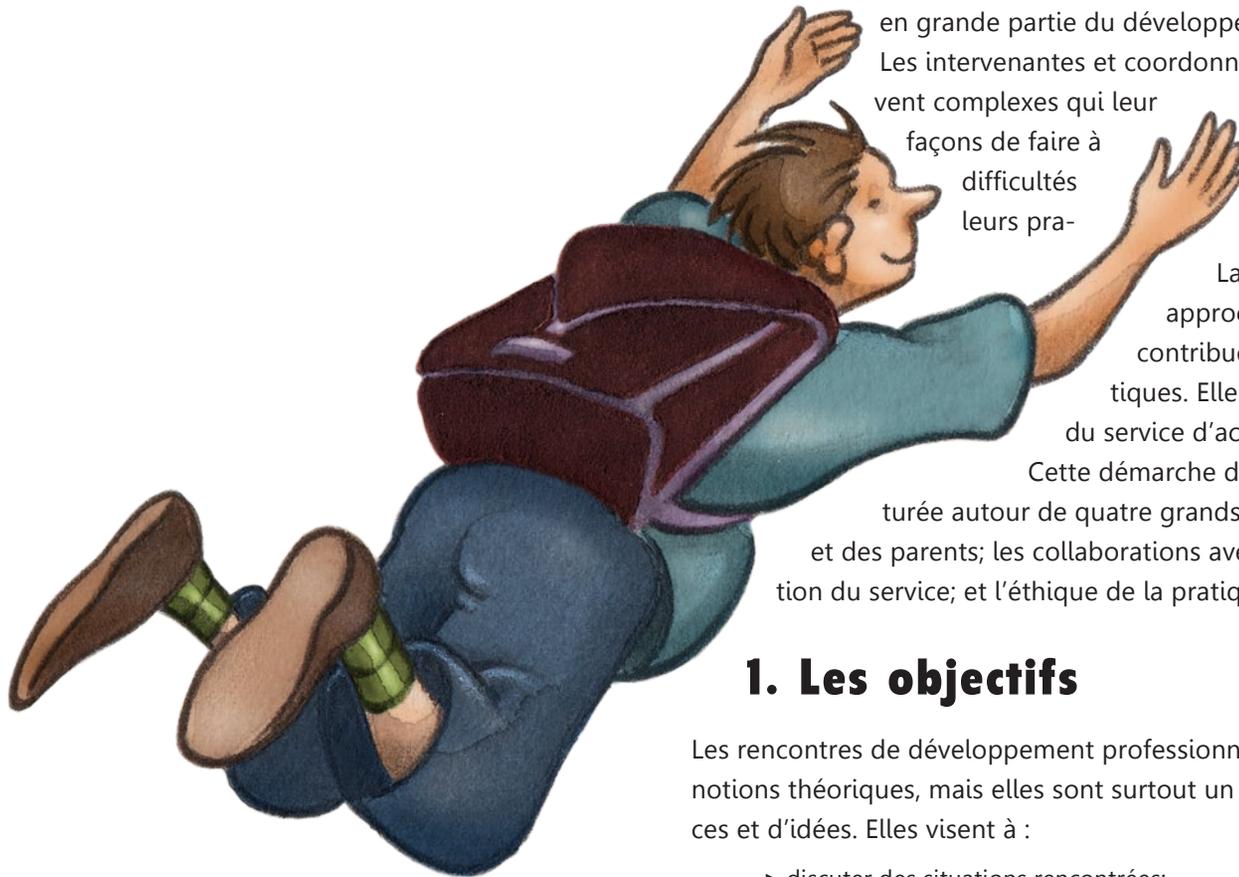
Les superviseuses offrent un appui aux coordonnatrices et aux intervenantes en soutien scolaire et en soutien familial. Elles sont aussi responsables du développement professionnel.

4. Le financement du service

Dans les modèles expérimentés, l'organisme communautaire reçoit une part de son financement de l'école. Le programme *Aide aux devoirs* du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est mis à la disposition des établissements scolaires pour le financement des activités d'aide aux devoirs. L'organisme communautaire doit avoir recours à des sources de financement complémentaires pour assurer un service complet.



Améliorer ses pratiques



La qualité d'un service d'accompagnement aux devoirs et leçons dépend en grande partie du développement professionnel qui est mis en place. Les intervenantes et coordonnatrices font face à des situations souvent complexes qui leur demandent constamment de revoir leurs façons de faire à la lumière des expériences vécues, des difficultés rencontrées ou des effets observés de leurs pratiques chez les enfants et les parents.

La démarche réflexive collective est une approche de développement professionnel qui contribue efficacement à l'amélioration des pratiques. Elle joue un rôle déterminant dans la qualité du service d'accompagnement aux devoirs et leçons.

Cette démarche de développement professionnel est structurée autour de quatre grands thèmes : l'accompagnement des élèves et des parents; les collaborations avec l'école et la communauté; l'organisation du service; et l'éthique de la pratique.

1. Les objectifs

Les rencontres de développement professionnel sont l'occasion de transmettre des notions théoriques, mais elles sont surtout un lieu de réflexion, de partage d'expériences et d'idées. Elles visent à :

- > discuter des situations rencontrées;
- > partager des questionnements et des expériences (rétroagir aux interrogations,



alimenter les discussions, poursuivre collectivement la démarche réflexive de chaque intervenante, etc.);

- > profiter de l'expérience des intervenantes plus expérimentées;
- > améliorer les outils utilisés, d'année en année, à travers les expériences des coordonnatrices et des intervenantes afin de les adapter le mieux possible aux besoins;
- > transmettre des notions théoriques;
- > doter l'organisme d'un code d'éthique de la pratique et l'actualiser au fil de l'expérience.

2. La démarche réflexive collective

Les activités de développement professionnel doivent permettre aux coordonnatrices et intervenantes d'intégrer les apprentissages et d'en faire bénéficier les élèves et les parents. Elles doivent amener les participantes à modifier leur pratique, en effectuant progressivement de petits changements.

L'approche proposée – la démarche réflexive collective – amène les participantes à échanger autour de questions d'intérêt. Cette démarche les amène à partager des savoirs et un langage communs, des outils, des documents et des procédures. Elle a pour effet de créer une communauté de pratique au sein de l'équipe.

Les participantes développent une compréhension partagée des situations vécues, en partant de leur expérience propre. Elles conçoivent des façons de travailler qui reposent sur des principes communs. Elles coconstruisent des méthodes originales, tout en conservant leur style d'intervention personnel et leurs préférences. Le sens qu'elles donnent à leurs actions se construit collectivement à partir de leurs expériences, de leurs interactions, des réalités des enfants et des parents, et des règles et contraintes du milieu.

Progressivement, les participantes élaborent une pratique collective à partir des actions qu'elles posent en tenant compte des règles, des occasions et des contraintes, et du sens qu'elles donnent à ces actions. Cette pratique collective en vient à caractériser le service, à lui donner sa couleur, son originalité.

La démarche réflexive collective est toujours en relation avec la réalité des enfants et des parents qui reçoivent le service. Elle ne vise pas à porter un jugement sur les

Diminuer le roulement de personnel

Le développement professionnel contribue non seulement à l'amélioration des pratiques, mais aussi à diminuer le roulement du personnel. En effet, la recherche montre que, dans les services d'accompagnement aux devoirs et leçons, la formation offerte aux employées a pour effet de diminuer grandement le roulement du personnel. Le remplacement fréquent des employées est aussi identifié comme étant le principal responsable des problèmes d'implantation de ce type de service. Les responsables des services d'accompagnement aux devoirs et leçons ne devraient donc pas hésiter à investir en développement professionnel.



Accompagnement des intervenantes en soutien familial

Lors des rencontres de développement professionnel en soutien familial, les intervenantes raffinent leur pratique de la relation d'aide. La superviseure doit créer un climat propice à l'ouverture, au respect et à l'humour. Elle encourage le développement du style d'intervention de chacune. De plus, elle enrichit les échanges en les reliant aux différents modèles d'intervention. Elle utilise la synergie du groupe pour présenter différentes pistes de solutions que l'intervenante est libre de choisir.

actions posées, mais à réfléchir collectivement pour les adapter sans cesse aux besoins et les améliorer. Elle repose sur l'établissement d'un climat de confiance favorisant l'échange.

Pour être efficace, la démarche proposée ne devrait pas impliquer plus de dix participantes. Elle est structurée en trois temps.

L'exposé de la situation

Les participantes sont invitées à exposer comment elles ont travaillé dans des situations nouvelles, difficiles ou qui les préoccupent :

- > Que s'est-il passé?
- > Qu'est-ce que l'on a fait?
- > Quelle est la réalité de l'enfant ou du parent?
- > Qu'est-ce que le parent ou l'enfant voulait? Qu'a-t-il fait?

La démarche réflexive collective ne devrait pas impliquer plus de 10 participantes

Le regard sur l'action

Les participantes sont invitées à réfléchir à la situation exposée et à en discuter :

- > Que voulait-on faire?
- > Comment pensons-nous que le travail réalisé peut aider l'élève ou le parent? Peut-il être contre-productif?
- > Des savoirs scientifiques ou pratiques peuvent-ils éclairer cette situation?
- > Devant telle réalité, quel est le rôle du service d'accompagnement? Que peut-on faire?
- > Comment pensons-nous que notre travail pourrait aider cet enfant ou cette famille?
- > Pourquoi pensons-nous qu'il est correct d'agir ainsi?

Les pistes envisagées

À partir de la réflexion et de la discussion amorcées à l'étape précédente, les partici-



pantes sont invitées à identifier les changements qu'elles pourraient apporter à leur pratique :

- > Comment ces constats peuvent-ils changer notre travail?
- > Quelles sont les solutions possibles ou les façons de tirer parti de ces réflexions?
- > Quels changements devons-nous faire pour mieux tenir compte de la réalité des enfants et des familles que l'on cherche à aider?
- > Quels sont les avantages et les désavantages de ces changements?
- > Comment ces changements peuvent-ils être faits, de sorte à améliorer notre service?

3. Les thèmes

Les thèmes abordés lors des rencontres varient en fonction des participantes visées et des situations rencontrées. Les sujets présentés ici le sont à titre indicatif.

a. L'accompagnement des élèves et des parents

Les coordonnatrices : la gestion de groupe; l'estime de soi; l'apprentissage de la lecture; les stratégies d'apprentissage; l'intervention auprès des parents; les nouvelles réalités multiculturelles dans le quartier; etc.

Les intervenantes

- > En soutien scolaire : la gestion de groupes; l'accompagnement des enfants ayant des difficultés scolaires dans leurs devoirs et leçons; la création d'un contexte d'étude favorable; l'implication du parent dans l'accompagnement scolaire de son enfant; l'utilisation de l'ordinateur comme outil d'intervention; etc.
- > En soutien familial : les valeurs humanistes; les visions positives de l'humain; les approches d'intervention centrées sur les forces, la codéfinition des problèmes et la codétermination des solutions; les trois phases de l'approche humaniste; les stratégies et techniques d'intervention; la relation d'aide; les types de familles; etc. (voir l'outil Programme de formation en soutien familial, page 91).

b. Les collaborations avec l'école et la communauté

Les coordonnatrices : les rôles et responsabilités; la diffusion d'information provenant des tables de concertation sur la tenue d'événements dans le quartier concernant les

Quelques règles de confidentialité

Avant de divulguer tout renseignement, l'organisme doit obtenir une autorisation verbale ou écrite, à la suite d'un consentement clair et formel, selon la règle suivante :

- pour un renseignement concernant l'autorité parentale, l'autorisation est donnée par la personne qui a l'autorité parentale;
- pour un renseignement concernant un enfant de moins de 14 ans, l'autorisation est donnée par la personne qui a l'autorité parentale;
- pour un renseignement concernant un enfant de 14 ans et plus, l'autorisation est donnée par le jeune lui-même.

Participer aux formations offertes à l'école

Demander à l'école si les coordonnatrices et les intervenantes peuvent participer à l'occasion aux formations offertes au personnel scolaire.



enfants, les jeunes et les familles.

Les intervenantes : la philosophie de la collaboration.

c. L'organisation du service

Les coordonnatrices : voir l'outil Les rôles et responsabilités des coordonnatrices (page 87).

Les intervenantes : voir l'outil Les rôles et responsabilités des intervenantes (page 89).

d. L'éthique de la pratique

Les interventions pratiquées par les coordonnatrices et les intervenantes les amènent à entrer d'emblée dans plusieurs aspects de la vie privée, voire de l'intimité, des personnes aidées. Pour protéger cette intimité, l'organisme doit se doter d'un code d'éthique (voir l'outil Code d'éthique du service, page 97) qui encadrera la pratique au quotidien.

L'éthique de la pratique fait l'objet de discussions lors des rencontres de développement professionnel. Les coordonnatrices et les intervenantes participent aux discussions.

Tableau V — Structure d'organisation des rencontres

Services	Responsable	Participant·es	Fréquence	Durée	Outil
Coordination	Superviseure en soutien scolaire	Coordonnatrices	Toutes les semaines	3 heures	
Soutien scolaire	Coordonnatrices	Intervenantes	Toutes les semaines	2 heures	
Gestion de groupe	Formatrice spécialisée en gestion de groupe	Intervenantes	En début d'année		Formation en gestion de groupe (page 99)
Soutien familial	Superviseure en soutien familial	Coordonnatrices Intervenantes	2 fois par mois	3 heures	Formation en soutien familial (page 91)
Informatique	Intervenante responsable du volet « ordinateur »	Intervenantes	En début d'année et en continu	2 heures (en début d'année)	



4. L'organisation des rencontres

Pour être efficaces, les activités de développement professionnel doivent être offertes en continu durant toute l'année scolaire. Cette approche facilite la réflexion sur la pratique et l'appropriation de nouvelles façons de faire. Le tableau V (page 47) propose une structure d'organisation des rencontres en fonction des services offerts (responsable de la formation, participantes, fréquence, durée).





Collaborer

1. Les collaborations école-famille-communauté : une relation gagnante!

Collaborer, c'est augmenter ses forces et ses capacités. Entre l'école, la famille et la communauté, collaborer signifie mettre en commun des ressources, de l'expertise et des compétences pour réaliser conjointement des activités et services bénéfiques aux enfants (soutien scolaire et social, santé, prévention de la violence et de la toxicomanie, etc.).

Cette section explique pourquoi collaborer et en quoi cette collaboration est essentielle à la mise en œuvre du service d'accompagnement aux devoirs et leçons proposé dans ce guide.

Collaborer, c'est augmenter ses forces et ses capacités

Le service d'accompagnement aux devoirs et leçons implique une collaboration entre l'école et l'organisme responsable du service, particulièrement entre :

- > la coordonnatrice responsable du service et la direction d'école;
- > l'intervenante et l'enseignante.

2. Les trois conditions essentielles

a. L'égalisation des rapports

Il s'agit là d'un ingrédient essentiel à la collaboration. Dans une approche d'égalisation des rapports, chacun demeure autonome dans ses décisions. On ne cherche pas à orienter les actions de l'autre en fonction de ses propres objectifs ou préférences. On se





donne des espaces communs d'échange dans l'élaboration d'une action répondant aux besoins des enfants et de leurs familles.

L'égalisation des rapports permet à chacun de repérer des signes de la reconnaissance qu'on lui porte et de son influence sur l'autre, et de constater l'interdépendance entre les parties.

L'égalisation des rapports : une relation professionnelle démocratique

L'égalisation des rapports amène une reconnaissance, par les acteurs scolaires, de l'expertise et des ressources de l'organisme communautaire pour apporter une solution efficace à un problème commun. Réciproquement, elle conduit l'organisme communautaire à recourir à l'expertise pédagogique des enseignantes et des professionnelles de l'école (voir le tableau VI – Les trois conditions essentielles à la collaboration, page 52).

L'école en vient à considérer que :

- > les interventions en soutien scolaire et familial offertes par l'organisme communautaire sont indispensables et complémentaires aux activités pédagogiques en classe;
- > l'organisme communautaire joue un rôle important dans le parcours scolaire des enfants en œuvrant sur des dimensions non scolaires pour répondre à leurs besoins.

b. La conjugaison des savoirs et des ressources

La conjugaison des savoirs et des pratiques a pour but l'enrichissement des interventions (voir le tableau VI – Les trois conditions essentielles à la collaboration, page 52). L'égalisation des rapports est nécessaire à la conjugaison des savoirs et des ressources. Sur cette base, on échange et on partage de l'information, des connaissances et des ressources dans la construction d'actions nouvelles. On se concerta dans la prise de décision et dans l'action, en respectant l'autonomie professionnelle de l'autre. En voici quelques exemples :

- > les services de l'organisme communautaire en accompagnement aux devoirs et leçons sont intégrés au projet éducatif et au plan de réussite de l'école;



Au-delà de l'échange d'information

Les collaborations entre l'école et l'organisme communautaire peuvent aller au-delà de l'échange d'information et de ressources, par exemple :

- l'école peut considérer que la participation de l'enfant au service d'accompagnement aux devoirs et leçons fait partie de son plan d'intervention adaptée (PIA) (sans que l'organisme soit tenu de participer à l'élaboration du plan);
- la coordonnatrice de l'organisme peut participer au conseil d'établissement de l'école à titre de représentante de la communauté; l'organisme communautaire devient ainsi un intermédiaire entre l'école et les parents, et entre l'école et les organismes de la communauté.

- > les savoirs de l'organisme communautaire concernant les familles et la communauté sont utilisés par l'école et les enseignants;
- > l'école soutient l'organisme communautaire par les conseils pédagogiques et l'aide des enseignants, en mettant à sa disposition les locaux de l'école et en participant à la sélection des enfants;
- > l'organisme communautaire mobilise les parents en les outillant; il agit en intermédiaire entre ces derniers et l'école afin d'améliorer la communication et leur participation à la vie scolaire de leur enfant.

c. L'intégration des activités

Les nouvelles actions de soutien aux devoirs et leçons créées conjointement par l'organisme communautaire et l'école s'intégreront progressivement aux activités régulières de l'école, dans un continuum d'interventions (voir le tableau VI – Les trois conditions essentielles à la collaboration, page 52). Cette intégration ne peut advenir sans une égalisation des rapports et une conjugaison des savoirs et des ressources.

3. Les collaborations

a. Entre la coordonnatrice et la direction d'école

La collaboration entre la coordonnatrice et la direction d'école vise à assurer une cohérence entre les activités scolaires et les activités d'accompagnement des enfants. Les collaborations sont centrées sur l'échange d'information concernant le fonctionnement général du service. L'information peut porter sur un enfant (ex. un comportement nuisant au bon fonctionnement du groupe) ou sur un membre du personnel de l'école (ex. un remplacement). Une collaboration efficace implique que la direction de l'école investisse un minimum de temps dans le service, surtout au début de sa mise en place. Cela permet d'assurer à l'organisme un fonctionnement autonome.

Moyens de communication

- > Messages transmis par pigeonnier
- > Rencontres ponctuelles si une situation l'exige
- > Compte-rendu des rencontres avec les parents à l'école (voir Intervenir auprès des parents, page 22)
- > Bilan annuel d'activités



b. Entre l'intervenante et l'enseignante

La collaboration continue entre l'intervenante et l'enseignante vise à établir une harmonie entre les activités en classe, en atelier et à la maison, afin d'éviter les interventions et les messages divergents. L'intervenante et l'enseignante s'échangeront régulièrement de l'information sur des sujets tels que les tâches à accomplir en atelier, l'évolution des enfants en classe et en atelier, les problèmes rencontrés en classe ou en atelier, etc.

Moyens de communication

- > Messages transmis par pigeonier
- > Rencontres ponctuelles dans le local d'atelier après les heures de classe
- > Rencontres ponctuelles dans le bureau de l'enseignante
- > Discussion avant chaque rencontre avec les parents

4. Le processus innovant

Quand les écoles et les organismes d'aide aux devoirs collaborent en respectant les trois conditions essentielles, ils s'engagent dans un processus d'innovation, c'est-à-dire dans une démarche pour revoir ce que l'on fait déjà et chercher à intervenir autrement.

Pour qu'une innovation entre réellement dans les pratiques, cela nécessite des ajustements de rôles, de perceptions et d'objectifs, ainsi que des compromis de la part de tous les acteurs. Le processus innovant est ainsi constitué d'une succession de transformations qui se définissent en quatre composantes : la problématisation, l'intéressement, l'enrôlement et la mobilisation². Ces composantes peuvent se dérouler en même temps ou dans un ordre différent.

a. La problématisation

La problématisation correspond à l'identification du problème, des solutions et des

Tableau VI — Les trois conditions essentielles à la collaboration

Condition	Effet
L'égalisation des rapports	La reconnaissance de l'expertise
La conjugaison des savoirs et des ressources	L'enrichissement des interventions
L'intégration des activités	L'harmonisation des activités La cohérence des interventions La complémentarité des pratiques

² M. Callon, (1986), « *Éléments pour une sociologie de la traduction* ». *L'année sociologique*, 36, 169-208.



personnes à mobiliser en lien avec un projet. Lors de la problématisation, chaque acteur se fait une représentation de la situation. Tous ensemble, ils cherchent à bâtir des points de convergence en partant de leurs points de vue diversifiés.

Pour qu'une innovation entre dans les pratiques, cela nécessite des ajustements de rôles, de perceptions et d'objectifs, ainsi que des compromis de la part de tous les acteurs

Illustration

La collaboration entre l'école et l'organisme responsable du service se fonde sur une idée partagée : l'importance du rôle des parents dans l'apprentissage et la réussite scolaire des enfants. Non seulement faut-il offrir aux enfants un soutien et un encadrement favorables qu'ils ne retrouvent pas nécessairement à la maison, mais il faut aussi développer les compétences parentales pour améliorer, à terme, la réussite scolaire des enfants.

b. L'intéressement

L'intéressement désigne les stratégies employées par les acteurs pour en intéresser d'autres et les rallier à un projet commun. Chaque acteur en arrive à considérer que le projet collectif est incontournable pour réaliser ses objectifs propres. L'intéressement se fait par des négociations, des concessions et des compromis sur les objectifs visés et sur le rôle que chacun y jouera.

Illustration

L'intéressement entre l'école et l'organisme responsable du service repose sur le fait que, d'un côté, l'organisme a besoin du concours de l'école pour accéder aux élèves et que, de l'autre côté, l'école peut élargir la gamme des services offerts aux élèves et mieux accomplir sa mission.

Dans un service d'accompagnement aux devoirs et leçons, les stratégies d'intéressement peuvent être nombreuses et réciproques.

> Du côté de l'organisme : offrir un service qui répond à une des préoccupations de





l'école (ex. le problème du soutien parental); offrir à l'école un service autonome qui respecte sa culture et qui s'y intègre harmonieusement.

- > Du côté de l'école : défrayer une partie des coûts du service; accueillir le service dans ses locaux; assurer la collaboration du personnel de l'école au service.

c. L'enrôlement

L'enrôlement fait référence à l'engagement des acteurs dans des rôles précis. L'enrôlement se traduit par des modifications de pratique et des changements de rôles liés à la mise en œuvre de l'innovation.

Illustration

Dans un service d'accompagnement aux devoirs et leçons, les nouveaux rôles à adopter pour l'école et pour l'organisme visent la coordination efficace de leurs activités pour assurer une cohérence des interventions auprès des enfants et des parents. En outre, l'échange de savoirs entre les intervenants scolaires et communautaires entraîne des changements dans les pratiques de chacun. De nouveaux rôles peuvent aussi émerger tel que l'attribution d'un rôle d'agent communautaire à un membre de l'équipe de l'organisme communautaire et sa participation au conseil d'établissement.

d. La mobilisation

La mobilisation fait allusion à l'élargissement du réseau initial d'acteurs. Cette composante a pour objectif de réunir une masse critique d'acteurs en alliance, ce qui rend le projet crédible et lui donne accès à des ressources et à des appuis nouveaux.

Illustration

L'extension du service d'accompagnement à tous les niveaux d'enseignement et à toutes les écoles primaires d'un territoire, et sa récurrence d'une année à l'autre, traduit la mobilisation des acteurs et des ressources (écoles, tables de concertation, financement, parents, enfants).



Annexe Les outils



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Il est demandé aux enseignantes de diriger vers l'organisme tous les enfants intéressés par le service et qui répondent, en priorité, aux critères suivants :

- > ces élèves connaissent des difficultés à faire leurs devoirs et leçons;
- > ils sont à risque d'échec scolaire;
- > ils n'ont pas, à la maison, les conditions matérielles élémentaires pour faire leurs devoirs;
- > ils n'ont pas le support d'un parent pour faire leurs devoirs;
- > ils ne sont pas inscrits à plus d'une activité parascolaire durant la semaine;
- > ils n'ont pas de troubles de comportement majeurs pouvant nuire au bon fonctionnement d'un groupe.



FICHE D'IDENTIFICATION DES BESOINS DE L'ENFANT EN SOUTIEN SCOLAIRE

Nom de l'enseignante : _____ **Niveau :** _____

Veillez indiquer le nom des élèves de votre classe qui devraient bénéficier du service d'accompagnement aux devoirs et leçons et indiquer à l'aide d'un crochet (✓) les éléments pour lesquels ils ont besoin de soutien.

Veillez ensuite remettre ce document avant le (date) : _____
à la coordonnatrice (nom) : _____

Nom de l'élève	Identification des besoins de l'enfant									
	Français					Mathématiques			Devoirs et leçons	
	Lecture	Conjugaison	Écriture	Calligraphie	Oral	Résolution de problèmes	Nombres	Géométrie et mesures	Organisation	Compréhension de la tâche
1.										
2.										
3.										
4.										
5.										
6.										
7.										
8.										
9.										
10.										

Commentaires de l'enseignante : _____



FICHE D'INSCRIPTION

Enseignante : _____ **Niveau :** _____

Nom de l'enfant :		Nom du parent :	
Date de naissance :	Âge :	Adresse :	
Tél. (maison) :		Nom du parent :	
Tél. (urgence) :	Tél. (travail) :	Adresse :	
Langues parlées (maison) :		Pays d'origine :	
Ateliers de devoirs et leçons • Je désire inscrire mon enfant aux ateliers les jours suivants : <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi		Soutien parental • Je désire recevoir le service de soutien parental 1 fois par semaine <input type="checkbox"/>	
Retour • Mon enfant utilise le service de garde de l'école <input type="checkbox"/> • Mon enfant retourne seul à la maison <input type="checkbox"/> • Mon enfant retourne à la maison accompagné par : Nom : _____ Lien : _____		Mes disponibilités • Veuillez indiquer les journées et l'heure des rendez-vous. <input type="checkbox"/> Lundi _____ Heures <input type="checkbox"/> Mardi _____ Heures <input type="checkbox"/> Mercredi _____ Heures <input type="checkbox"/> Jeudi _____ Heures	
Santé • Veuillez fournir les renseignements pertinents (allergies, médicaments, nourriture) : _____ _____		Autres enfants de la famille : Nom : _____ Âge : ____ Niveau : ____ Nom : _____ Âge : ____ Niveau : ____ Nom : _____ Âge : ____ Niveau : ____	
Activités parascolaires • Veuillez indiquer les journées où votre enfant participe à des activités parascolaires. <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi		Projet ordinateur • Avez-vous un ordinateur à la maison? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non • Avez-vous Internet à la maison? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
		Matières académiques • Nommez les matières avec lesquelles vous avez le plus de facilité lors de la période de devoirs et leçons : _____	

Je me rends responsable de voir, chaque jour, à ce que les travaux scolaires de mon enfant soient terminés.

Signature du parent

Date

Signature de l'intervenante

Date



MON CONTRAT

JE SUIS RESPONSABLE DE MON APPRENTISSAGE.

- Je fais bien mes travaux.
- J'étudie le mieux possible.
- Je suis toujours occupé(e) à apprendre, à me perfectionner.
- « Je n'ai rien à faire », ça n'existe pas à l'atelier.
- Je termine mes travaux scolaires à la maison.

JE RÉFLÉCHIS AVANT D'AGIR.

- Je connais les règles nécessaires au bon fonctionnement de l'atelier.
 - > J'ai tout mon matériel.
 - > Je travaille calmement à ma place.
 - > Je lève la main pour prendre la parole.
 - > Je respecte les autres dans mes paroles et dans mes gestes.
 - > Je prends soin de mon environnement.

JE M'ENGAGE À RESPECTER CE CODE DE VIE.

Pour montrer le sérieux de mon engagement, je signe ce contrat.

Élève

Intervenante

Date





MESSAGES D'ENCOURAGEMENT





LES CONSIGNES

MON NOM :

SEMAINE DU :



CONSIGNES

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

J'AI TOUT MON MATÉRIEL.

JE GARDE LE SILENCE.

JE TRAVAILLE
CALMEMENT MA PLACE.

JE LÈVE LA MAIN POUR
PRENDRE LA PAROLE.

JE RESPECTE LES AUTRES
EN PAROLES ET EN
GESTES.

JE SUIS AUTONOME.

JE FAIS DES EFFORTS.



FICHE DE RÉFLEXION

<p>1. JE NOMME CE QUE J'AI FAIT :</p>	<p>2. J'EXPLIQUE CE QUE J'AI FAIT :</p>
<p>3. J'EXPRIME COMMENT JE ME SENS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> TRISTE <input type="checkbox"/> GÊNÉE, GÊNÉ <input type="checkbox"/> SEULE, SEUL <input type="checkbox"/> COUPABLE <input type="checkbox"/> INDIFFÉRENTE, INDIFFÉRENT <input type="checkbox"/> BIEN <input type="checkbox"/> EN COLÈRE <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 	<p>4. JE RÉPARERAI MON GESTE DE LA FAÇON SUIVANTE :</p> 

Signature de l'élève

Signature d'un parent



FONDEMENTS DE LA FICHE DE RÉFLEXION

OPÉRATIONS DE LA CONNAISSANCE INTENTIONNELLE	PLAN D'ACTION
<p>Ce que je fais quand j'apprends.</p>	<p>Ce que je fais quand j'apprends un nouveau comportement.</p>
<p>EXPÉRIENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Je regarde et j'observe. <input type="checkbox"/> J'entends, je goûte, je touche et je palpe. <input type="checkbox"/> Je sens, j'éprouve des sentiments, j'imagine. <input type="checkbox"/> Je me rappelle, je me représente les objets connus. <input type="checkbox"/> Je recueille des données de première main. <input type="checkbox"/> Je trouve des données traitées. 	<p>QU'EST-CE QUE J'AI FAIT?</p> <p>L'enfant exprime ce qu'il a fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> la séquence d'actions (avant, pendant et après).
<p>COMPRÉHENSION</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Je cherche, je fais des liens. <input type="checkbox"/> Je classe mes données, je saisis. <input type="checkbox"/> Je me fais une idée, j'établis des relations. <input type="checkbox"/> Je nomme ce que je connais. <input type="checkbox"/> Je m'exprime et je comprends bien. <input type="checkbox"/> J'élabore, je formule des hypothèses. 	<p>JE COMPRENDS CE QUE J'AI FAIT.</p> <p>L'enfant réfléchit à ce qu'il a fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> le contexte (émotif, personnes présentes, temps de la journée, activités); <input type="checkbox"/> l'impact (sur soi, sur autrui, sur la tâche, sur l'environnement); <input type="checkbox"/> le lien avec le code de vie.
<p>JUGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Je réfléchis, je vérifie, je cherche à valider. <input type="checkbox"/> Je prouve, je compare. <input type="checkbox"/> Je pèse le vrai et le faux. <input type="checkbox"/> J'affirme, je discerne. <input type="checkbox"/> Je donne mon assentiment. <input type="checkbox"/> Je reconnais ce qui est bon. 	<p>JE JUGE CE QUE J'AI FAIT.</p> <p>L'enfant évalue les conséquences de ce qu'il a fait en relation avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> les règles du code de vie; <input type="checkbox"/> les valeurs du code de vie (respect de soi et d'autrui, coopération, production, respect de l'environnement).
<p>DÉCISION</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> J'agis, je décide, je choisis. <input type="checkbox"/> J'exécute, j'assume mes choix. <input type="checkbox"/> Je prends mes responsabilités. <input type="checkbox"/> Je délibère, je prends parti. 	<p>À L'AVENIR, JE DÉCIDE DE...</p> <p>L'enfant exprime ce qu'il compte faire à l'avenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> un nouveau comportement; <input type="checkbox"/> un engagement et une signature.
<p>ACTION</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> J'agis comme une personne responsable. 	<p>J'AGIS.</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'enfant adopte un nouveau comportement responsable.

CERTIFICAT DE MÉRITE

DÉCERNÉ À : _____

TROIS GROS BRAVOS POUR
TA PARTICIPATION AUX ATELIERS

BRAVO!



INTERVENANTE

DATE

COORDONNATRICE

DATE





JE M'ÉVALUE MOI-MÊME

SEMAINE DU : _____

OBJECTIF DE LA SEMAINE : _____

AUJOURD'HUI, J'AI BIEN TRAVAILLÉ À L'ATELIER. JE COLORIE LES CARRÉS APPROPRIÉS.		
LUNDI		RESPECT DES CONSIGNES
		APPLICATION DANS LES LEÇONS
		APPLICATION DANS LES DEVOIRS
		RESPECT DE MON OBJECTIF
MARDI		RESPECT DES CONSIGNES
		APPLICATION DANS LES LEÇONS
		APPLICATION DANS LES DEVOIRS
		RESPECT DE MON OBJECTIF
MERCREDI		RESPECT DES CONSIGNES
		APPLICATION DANS LES LEÇONS
		APPLICATION DANS LES DEVOIRS
		RESPECT DE MON OBJECTIF
JEUDI		RESPECT DES CONSIGNES
		APPLICATION DANS LES LEÇONS
		APPLICATION DANS LES DEVOIRS
		RESPECT DE MON OBJECTIF



MON OBJECTIF POUR LA SEMAINE PROCHAINE : _____



TABLEAU DE BORD

Nom de l'élève : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ **Nom du parent responsable :** _____

Classe : _____ **Nom de l'enseignante :** _____

DATE	POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER

Ce tableau permet de suivre chaque semaine l'évolution de l'enfant aux périodes d'études.
L'intervenante peut aussi s'en servir comme aide-mémoire lors des communications avec les parents et l'enseignante de l'enfant.
Voir page suivante les exemples de points forts et de points à améliorer.



Exemples de points forts et de points à améliorer

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
1. C'est agréable de travailler avec lui.	1. Soigner la présentation de ses travaux.
2. Il est travaillant.	2. Mettre plus d'ardeur dans ses études.
3. Il est attentif.	3. Fournir plus d'efforts.
4. C'est un élève sérieux.	4. Augmenter sa concentration.
5. Il coopère beaucoup.	5. Travailler sans déranger les autres.
6. Il est très autonome.	6. Améliorer son comportement.
7. Il fournit un effort constant.	7. Être plus persévérant devant les difficultés.
8. Il est très sociable.	8. Respecter les autres dans ses paroles.
9. Il a une bonne méthode de travail.	9. Travailler sans perdre de temps.
10. Il montre de la bonne volonté.	10. Respecter les règles.
11. Il respecte les autres.	11. Mieux s'appliquer dans ses devoirs et leçons.
12. Progrès digne de mention.	12. Améliorer sa méthode de travail et d'étude.
13. C'est un élève responsable.	13. Être plus ponctuel.
14. Mémoire exceptionnelle.	14.
15. Goût de collaborer.	15.
16. Attitude positive face aux difficultés.	16.
17.	17.
18.	18.
19.	19.
20.	20.



BILAN ANNUEL DES ACTIVITÉS EN SOUTIEN SCOLAIRE ET PARENTAL

1. Les ateliers à l'école

a. Renseignements généraux

Date de début des ateliers :

Journées d'atelier : Lundi Mardi Mercredi Jeudi

Date de fin des ateliers :

Nombre total de jours d'ateliers :

b. Horaire

Heure	Activités
	Arrivée des intervenants
	Collation et détente
	Période d'études
	Départ des enfants

Réunion d'équipe	Journée :	Heures :
-------------------------	-----------	----------

c. Clientèle

Nombre d'élèves :	
Nombre de parents rejoints :	
Nombre de groupes :	
Niveaux desservis :	



d. Profil des groupes

Niveau	Nombre d'élèves	Nombre de garçons	Nombre de filles
1 ^{re} année			
2 ^e année			
3 ^e année			
4 ^e année			
5 ^e année			
6 ^e année			
Total			

e. Ratio intervenante / élèves

Niveau	Ratio	Niveau	Ratio
1 ^{re} année		2 ^e année	
3 ^e année		4 ^e année	
5 ^e année		6 ^e année	

f. Personnel impliqué

Nombre d'enseignantes	
Nombre d'intervenantes	
Nombre de coordonnatrices	



g. Profil des intervenantes

Nom	Quartier de résidence	Fonction	Années d'expérience

h. Motifs d'abandon du service par les élèves

Dans la case appropriée, inscrire chaque élève ayant abandonné le service par la lettre correspondant au motif d'abandon*. Dans la colonne Total, inscrire le nombre d'élèves ayant abandonné le service à la fin de l'année, par niveau scolaire.

Niveau	OCT-DÉC	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	Total
1 ^{re} année							
2 ^e année							
3 ^e année							
4 ^e année							
5 ^e année							
6 ^e année							
Total							

* Légende : A : déménagement; B : décision du parent; C : plus grande implication du parent; D : suspension; E : décrochage; F : autonomie de l'élève; G : décision de l'enseignant; H : activités parascolaires; I : autres

i. Principaux changements apportés au service

j. Recommandations pour le service



Campagnes de messages positifs

Dates ou périodes	Nombre d'appels

Commentaires de parents

Interventions à domicile

Formation

Formatrice : _____

Nombre d'intervenantes formées : _____

Nombre d'heures de formation : _____

Intervention

Nombre de familles intéressées par le service : _____

Nombre de familles visitées : _____

Nombre total de visites : _____

Nombre d'intervenantes impliquées : _____

Supervision

Superviseure : _____

Nombre de rencontres de supervision : _____

b. Principaux changements apportés au service

c. Recommandations pour le service



ENSEMBLE POUR L'ENFANT! PARTAGE DES RESPONSABILITÉS PARENTS-INTERVENANTE

Comme parent, vous êtes le premier responsable des devoirs et des leçons de votre enfant. Vous devez vous assurer que tout est terminé pour le lendemain.

Les responsabilités de l'intervenante	Vos responsabilités de parent
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une collation à votre enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter l'agenda pour savoir si l'intervenante vous a écrit un message.
<ul style="list-style-type: none"> • Animer la période de devoirs et leçons à l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aider votre enfant à compléter ses devoirs et leçons, s'il y a lieu.
<ul style="list-style-type: none"> • Observer les progrès de votre enfant et noter ses forces. 	<ul style="list-style-type: none"> • Indiquer vos disponibilités pour qu'on puisse vous joindre facilement.
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer l'enseignante pour échanger de l'information afin de mieux aider votre enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avertir la responsable du service quand votre enfant doit s'absenter.
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer avec vous pour vous informer de ce que vit votre enfant aux ateliers. 	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de difficultés à aider votre enfant, communiquer avec l'intervenante au moyen de l'agenda ou en lui laissant un message téléphonique à l'école.
<ul style="list-style-type: none"> • Laisser un message dans l'agenda de votre enfant pour vous indiquer comment s'est passé l'atelier et les tâches qu'il lui reste à faire. • Exemples de messages : <ul style="list-style-type: none"> > Devoir à compléter > Leçon à revoir > Devoir à refaire > Point à vérifier > Signature ou initiales de l'intervenante 	



GRILLE FACILITANT LES COMMUNICATIONS AVEC LES PARENTS

Première étape

1. **Présentez-vous.**
2. **Spécifiez depuis combien de semaines vous travaillez avec l'enfant.**
3. **Communiquez les points positifs (réussites, efforts) observés durant cette période.**
4. **Utilisez des termes positifs lorsque vous parlez de l'enfant.**

Exemples de changements positifs

- > Application dans l'exécution des tâches demandées (belle écriture, présentation soignée, etc.)
- > Organisation physique : comment arrive-t-il au local? comment se prépare-t-il à faire ses leçons et devoirs? etc.
- > Relation avec les autres enfants (conduite, travail d'équipe, etc.)
- > Relation avec l'intervenante
- > Attitude face à la tâche (intérêt, volonté, etc.)
- > Autonomie : qu'est-il capable de faire seul? dans quelle(s) situation(s) a-t-il besoin que l'on soit près de lui?
- > Capacité à formuler ses questions, à verbaliser ce qu'il a fait, ce qu'il fait, ce qu'il fera, etc.
- > Capacité à recourir à diverses stratégies lorsqu'il ne comprend pas (dictionnaire, livres scolaires, ami, intervenante, etc.)
- > Capacité à s'acquitter de l'ensemble de ses tâches scolaires dans le temps prévu
- > Capacité à suivre les étapes nécessaires pour mener à bien une tâche (lecture et compréhension des consignes, etc.)
- > Assiduité
- > Capacité à surmonter une difficulté (scolaire, relationnelle, etc.)
- > Compétence, volonté d'aider un autre enfant à exécuter une tâche



Deuxième étape

5. Demandez l'opinion du parent :

- > Pense-t-il que les périodes d'études aident son enfant? À quel niveau?
- > Est-ce un soutien pour lui? À quel niveau?

Troisième étape

6. Rappelez au parent les buts visés par le service :

- > Amener l'enfant à développer plus d'autonomie;
- > Préparer l'enfant à l'arrêt de sa participation au service en soutien scolaire (cette décision se prend en concertation avec le parent, l'enfant et l'enseignante); rappeler au parent que, dans le cas d'un arrêt de service, la famille peut bénéficier d'un accompagnement de transition.

Fin de la communication

7. Informez le parent que vous communiquerez avec lui à une fréquence d'environ une fois par cinq semaines (campagne de messages positifs).



LA RENCONTRE AVEC LES PARENTS À L'ÉCOLE : TÂCHES À ACCOMPLIR

	Tâches	Dates	Tâches réalisées (✓)
Avant	Mettre à jour les fiches d'identification avec les enseignantes (verbalement ou par le biais du pigeonier).		
	Vérifier auprès des enseignantes quels sont les enfants des ateliers qui ne terminent pas leurs devoirs et leçons à la maison.		
	Acheminer la lettre d'invitation (avec un coupon-réponse) aux parents.		
	Résumer les tableaux de bord.		
	Préparer les diplômes destinés aux élèves.		
	Remettre les diplômes aux enfants, leur parler de leurs forces et des points à améliorer.		
	Préparer les messages de félicitations pour les parents.		
	Faire les relances nécessaires auprès des parents.		
	Confirmer la rencontre avec tous les parents.		
Pendant	Parler aux parents des forces de leur enfant et des points à améliorer.		
	Remettre les messages de félicitations aux parents.		
	Vérifier, avec les parents concernés, les raisons pour lesquelles les enfants ne terminent pas leurs devoirs et leçons.		
	Offrir le service à domicile.		
	Compléter la liste des numéros de téléphone d'urgence.		
Après	Rappeler les parents non présents lors de la rencontre à l'école.		
	Remettre aux enfants les messages de félicitations destinés aux parents non présents.		



CANEVAS DE LA PREMIÈRE RENCONTRE À DOMICILE

- 1. Présentez-vous au parent et informez-le du travail fait avec son enfant en atelier.**
- 2. Discutez avec le parent du déroulement de la période de devoirs et leçons à la maison.**
 - > Où se déroulent les devoirs et leçons?
Cuisine, salon, chambre, bureau, etc.
 - > Qui en est responsable?
Mère, père, frère, sœur, etc.
 - > Quelles sont ses relations avec l'enfant?
 - > Ne se fait pas écouter; ne comprend rien au programme scolaire; incapable de l'aider; trop autoritaire; perd patience; etc.
 - > Quelles sont les réussites de l'enfant?
 - > Discipliné; autonome; concentré; intéressé à son travail scolaire; centré sur sa tâche; prend tout le temps nécessaire à faire son travail scolaire; etc.
 - > Quelles sont ses difficultés?
 - > Demande constamment de l'aide; ne veut pas qu'on s'en occupe; reporte toujours son travail à plus tard; ne veut pas écouter; etc.
- 3. Informez-vous du vécu du parent à l'école et de son rapport aux devoirs et aux leçons lorsqu'il avait l'âge de son enfant.**
 - > Était-il bon ou moins bon dans une matière (français, maths, etc.)?
 - > Était-il discipliné ou dissipé?
 - > Aimait-il beaucoup l'école ou plus ou moins?
 - > Était-il intellectuel ou plutôt manuel?
 - > Était-il encouragé ou plus ou moins supporté par ses parents et ses enseignants?
- 4. Demandez au parent s'il a un projet scolaire pour son enfant.**
 - > Faire des études supérieures ou professionnelles.
 - > Compléter au moins son secondaire 5.



- > Trouver un bon emploi.
- > Faire ce qu'il voudra.
- > Finir l'année en cours, une année à la fois.
- > Étudier plus longtemps que lui, être plus instruit que lui.

5. Demandez quelle aide il attend du soutien à domicile.

- > Comment organiser la période d'étude (horaire, espace).
- > Comment motiver son enfant.
- > Avoir des trucs concrets pour aider son enfant.
- > Comprendre le programme scolaire.
- > Se sentir plus compétent comme accompagnateur.
- > Développer l'autonomie de son enfant.

6. Demandez au parent la perception qu'il a d'une période de devoirs et leçons efficace et réussie à la maison.

- > Mon enfant est autonome et je n'ai qu'à vérifier son travail.
- > Mon enfant travaille dans le calme à un endroit précis dans la maison et je n'ai qu'à le superviser du coin de l'œil.
- > Je n'ai qu'à reformuler ses questions pour qu'il trouve lui-même les réponses.
- > Il faudrait que quelqu'un vienne régulièrement à la maison pour l'aider.
- > Il faudrait qu'il fasse seul ses devoirs et leçons (pas de téléphone, ni d'amis à la maison).

7. Demandez au parent ce qu'il voudrait apprendre ou modifier en priorité à l'égard de ses compétences parentales.

- > Avoir des trucs concrets.
- > Savoir comment organiser la période de devoirs et leçons.
- > Savoir comment motiver son enfant.
- > Comprendre le programme scolaire de son enfant.
- > Changer ses propres attitudes.
- > Être capable de mieux encadrer la période de devoirs et leçons.
- > Amener son enfant à être plus autonome.



8. **Planifiez avec le parent un plan de rencontres qui lui semble approprié.**
9. **À la fin de la rencontre, fixez de petits objectifs simples et réalistes pour l'enfant, le parent et, au besoin, pour la famille au niveau des aptitudes scolaires et personnelles.**
10. **Spécifiez au parent qu'il doit toujours y avoir un adulte présent lors de la rencontre à domicile.**

Conseils

Cette procédure suggérée peut s'échelonner sur plusieurs rencontres, selon le rythme de la famille et le contexte familial.

N'oubliez pas que chaque famille a des défis particuliers à relever et qu'elle peut avoir davantage besoin d'être rassurée.

Ne négligez pas toutes les petites actions, pensées, idées que vous semez!

Vous faites la différence!



2. Selon vous, quel est le progrès le plus remarquable chez votre enfant?

3. Que reprenez-vous de l'expérience que nous avons vécue ensemble (contacts téléphoniques fréquents, rencontres à l'école, visites aux ateliers, communications régulières par le biais de l'agenda, rencontres à la maison)?

4. Avez-vous personnellement changé d'attitude ou de comportement envers votre enfant pendant la période de devoirs et leçons à la maison?

Amenez le parent à parler au « je » : « Comparativement au début de l'année, je... »

Attitudes générales

- > Je suis plus détendu.
- > Je suis plus patient.
- > Je suis plus intéressé.
- > Je suis plus enthousiaste.
- > Je suis plus confiant dans la capacité de mon enfant.
- > Je suis plus confiant en ma capacité d'aider mon enfant.
- > Je suis plus positif par rapport à la capacité de mon enfant.
- > Je suis plus positif par rapport à ce que vit mon enfant à l'école.

Attitudes favorables à l'encadrement de l'enfant

- > Je suis plus strict sur l'horaire, la qualité du travail, la propreté du travail.
- > Je suis plus motivé à aider mon enfant.
- > J'encourage mon enfant.
- > Je suis plus disponible.
- > Je suis plus présent.
- > Je suis plus respectueux de son temps de travail.
- > Je suis plus attentif aux difficultés particulières de mon enfant.
- > J'accorde plus d'importance à toutes les matières.



JOURNAL DE BORD DE L'INTERVENTION FAMILIALE

Date : _____

Prénom¹ de l'enfant : _____

Prénom¹ du parent : _____

École : _____ **Classe :** _____

Rencontre no : _____ **Durée :** _____

Objectifs travaillés _____

Moyens utilisés _____

Motivation, attitudes et comportements _____

Difficultés rencontrées _____

Observations libres _____

Prochains objectifs et réajustements, s'il y a lieu _____

¹ Inscribe le prénom seulement pour assurer l'anonymat des informations. Cette règle doit être appliquée pour tout document de gestion transporté hors du service.



BILAN ANNUEL DE L'INTERVENANTE EN INTERVENTION FAMILIALE

Ce plan sert aux intervenantes à domicile pour rédiger le bilan annuel de chaque famille desservie.

1. Objectifs de l'intervention

- a. Les objectifs relatifs aux parents
- b. Les objectifs relatifs à l'enfant
- c. Les objectifs relatifs à la famille

2. Rôles de l'intervenante

- a. Dans la relation d'aide auprès des parents et de l'enfant
- b. Dans le respect du cadre institutionnel (l'organisme qui offre le service, l'école, le réseau communautaire)

3. Déroulement du service

- a. En fonction du type de famille
- b. Stratégies d'intervention les plus efficaces
 - > Modelage
 - > Écoute active
 - > Stratégie mixte
- c. Difficultés rencontrées

4. Résultats

- a. Chez l'enfant
- b. Chez le parent
- c. À l'école
- d. Dans le milieu social

5. Recommandations pour l'intervention familiale

6. Commentaires sur les rencontres de supervision



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COORDONNATRICES

Coordonner le service

- > S'assurer de la disponibilité de locaux avec la direction de l'école.
- > Analyser les dossiers des élèves sélectionnés par les enseignantes pour recevoir le service :
 - Au besoin, faire la sélection avec la direction d'école;
 - S'assurer que les critères de sélection sont respectés.
- > Organiser la période d'inscription à l'intention des parents et leur expliquer le service.
- > Former les groupes à l'école (jumelage d'une intervenante avec un groupe d'enfants) et organiser le service à domicile (jumelage d'une intervenante avec les familles) :
 - Tenir compte des caractéristiques des intervenantes et des familles afin d'établir un jumelage réussi.
- > Établir les horaires.
- > Planifier et assurer le service de collation aux enfants.

Coordonner les communications

- > Rencontrer la direction de l'école afin d'échanger sur le fonctionnement du service :
 - Prévenir la direction de tout incident majeur susceptible d'entraver son bon fonctionnement.
- > Organiser des rencontres d'échange entre les enseignantes et les intervenantes.
- > Rencontrer au besoin les enseignantes pour les informer du cheminement des enfants.
- > Entretenir des liens de collaboration avec les différentes superviseuses (soutien scolaire, soutien familial, volet « ordinateur »).

Communiquer avec les parents

- > Coordonner les rencontres avec les parents à l'école.
- > Proposer le service de soutien familial.
- > Informer les parents, au début des ateliers, de l'absence de leur enfant.
- > Informer les parents de problèmes importants avec leur enfant lors des ateliers.



Soutenir et superviser les intervenantes

- > Guider les intervenantes dans leurs pratiques.
- > Veiller à ce que les intervenantes aient tous les outils nécessaires.
- > Intervenir à l'occasion dans des situations problématiques (comportement ou autres).
- > Souligner les succès des enfants.
- > Aider les intervenantes à préparer les campagnes de messages positifs et les rencontres avec les parents.
- > Offrir un soutien aux intervenantes afin qu'elles puissent mieux gérer les situations difficiles, en les aidant notamment à identifier les moyens nécessaires pour y arriver.
- > Rencontrer les intervenantes sur une base hebdomadaire pour échanger avec elles et partager leurs expériences et savoirs.
- > S'assurer de la mise en application des activités de développement professionnel et du respect du code d'éthique de l'organisme.
- > Résoudre les conflits.

Établir des liens avec les organismes de la communauté

- > Connaître les ressources de la communauté afin qu'elles soient mises à profit à la demande des parents ou selon les besoins observés (bottin des ressources) :
 - Effectuer des visites dans des organismes pouvant répondre aux besoins des familles (alphabétisation, toxicomanie, emploi, intégration culturelle, etc.).
- > Fournir aux intervenantes une liste des ressources du quartier.
- > Se tenir informée des activités concernant les enfants et les familles du quartier (participation aux tables de concertation locale, bulletin d'information du commissaire, etc.).



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTES

Voir au bon déroulement des ateliers

- > Prendre les présences.
- > Donner la collation.
- > Veiller à l'application du code de vie de l'école.
- > Veiller à la propreté, à la sécurité et au bon état des lieux après l'atelier.

Accompagner les enfants lors des ateliers

- > Développer de bonnes pratiques éducatives (académiques, instrumentales, socio-affectives) en ateliers ou à domicile.
- > Soutenir les enfants lorsqu'ils éprouvent des difficultés (comportementales, familiales, sociales, etc.).
- > Animer, au besoin, des activités non prévues au programme (après entente avec la direction d'école).

Intervenir auprès des parents et de la famille à domicile

- > Créer une relation de confiance avec les membres de la famille.
- > Identifier avec le parent un nombre restreint d'objectifs (1 ou 2) simples et réalistes :
 - Réaliser ces objectifs en développant les habiletés du parent et l'autonomie de la famille (aspects fonctionnels, personnels, relationnels et sociaux).
- > Compléter adéquatement la phase de terminaison de l'intervention (fin du service).

Contribuer au soutien entre collègues et à la richesse de la vie d'équipe

- > Participer activement aux activités de développement professionnel et de supervision.

Assurer les suivis et les liens de communication

- > Assurer le suivi de l'enfant (tableau de bord, agenda, etc.).
- > Communiquer aux parents les renseignements susceptibles d'aider l'enfant et le parent dans son rôle :
 - Ce que vit l'enfant pendant les ateliers, ses comportements;
 - Messages positifs concernant l'enfant, etc.



- > Inscrire le travail à terminer à la maison dans l'agenda de l'enfant.
- > Informer l'enseignante du cheminement de l'enfant.

Favoriser la collaboration des familles avec l'école

- > Informer les parents des ressources disponibles à l'école.
- > Encourager les parents à rencontrer l'enseignante :
 - Organiser les rencontres intervenantes-parents au même moment que les rencontres de remise du bulletin.
- > Aider les parents allophones à comprendre les communiqués envoyés par l'école.
- > Fournir un soutien aux parents analphabètes afin de faciliter la communication entre eux et l'école.

Favoriser la collaboration des familles avec la communauté

- > Donner aux parents une liste des ressources du quartier (cours d'alphabétisation, bibliothèque, camp de jour, etc.).
- > Diriger les familles vers les ressources appropriées en fonction de leurs besoins.
- > Accompagner occasionnellement les parents dans leurs démarches.



FORMATION EN SOUTIEN FAMILIAL

Les nouvelles intervenantes disent souvent être insécures à l'idée d'intervenir à domicile. La formation de base, d'une durée de six heures, leur donne des outils pratiques leur permettant de réaliser leur intervention auprès des familles avec une relative quiétude.

L'intervention familiale étant d'abord et avant tout une relation que l'intervenante construit avec la famille à partir de ses attitudes et habilités, la formation continue prend le relais dans le cadre des activités de développement professionnel.

1. Clientèle visée

Cette formation est destinée aux intervenantes. Compte-tenu de leur profil diversifié (voir page 40), chacune retirera de la formation ce qu'elle peut intégrer au fur et à mesure de son expérience de travail.

2. Objectif

La formation vise l'acquisition, chez les intervenantes, des attitudes et habilités professionnelles de base propices au développement, chez les parents et les familles, des attitudes et habiletés d'encadrement scolaire de leur enfant, ainsi que des attitudes et habiletés qui favorisent leur intégration sociale.

3. Formation de base

La formation de base est structurée en six thèmes. Cette formation est donnée par la superviseure avec l'aide d'une intervenante d'expérience. Au cours de la formation, la superviseure et l'intervenante d'expérience répondent aux questions et suscitent des discussions sur des cas-types.

a. L'acteur social et la concertation

La formation des intervenantes débute par une réflexion sur leur rôle d'acteur social dans la communauté, en connaissant bien ses caractéristiques (sociodémographiques, économiques, culturelles, etc.), ses besoins essentiels, ses organismes et services, les concertations et les partenariats qui y ont cours. Il apparaît important qu'elles développent une dynamique d'acteur social connaissant bien les besoins essentiels de la communauté et ses ressources. Elles doivent aussi être inspirées par l'appui solidaire des partenaires des autres organisations. Il importe donc aussi de mettre en évidence les liens avec les autres organismes et les valeurs de concertation. Cette prise de conscien-



ce permettra aux intervenantes de saisir le caractère modeste en apparence, mais très précieux de chaque intervention.

Sujets traités

- > Le rôle d'acteur social
- > Les tables de concertation jeunesse et familles
- > Les besoins de la communauté à partir desquels sont fondées les priorités des tables de concertation
- > La création du service d'accompagnement aux devoirs et leçons et ses liens avec la communauté
- > L'intégration de l'intervenante au mouvement de la concertation locale et régionale
- > Le sens de la concertation, ses principes et ses valeurs

b. L'humanisme en action

Cette partie de la formation présente l'esprit des relations humaines de l'organisme dans son action. Cet esprit est imprégné des valeurs humanistes. Ces valeurs sont aussi celles que les intervenantes sont invitées à adopter avec les familles et l'école.

Sujets traités

- > Les valeurs humanistes prônées par l'organisme
- > Le sens de la pratique d'intervention auprès des milieux en général et de la famille en particulier

c. La pratique professionnelle

Le relatif confort et l'aisance dans la pratique psychosociale ne se développent qu'après plusieurs années. Aussi le défi pour les nouvelles intervenantes est-il énorme lorsqu'il s'agit pour elles d'assumer leur inquiétude et de faire face à un sentiment d'impuissance.

Dans cette optique, le rôle des coordonnatrices qui les côtoient quotidiennement en est un de support et de dédramatisation. Étant donné la nature de leur rôle de soutien aux intervenantes, les superviseuses et les coordonnatrices doivent établir une authentique complicité et une solidarité pour qu'ensemble elles puissent aider à réduire les attentes et les objectifs d'intervention des débutantes aux prises avec un sentiment d'impuissance face à l'immensité des besoins et des détresses des milieux naturels.



Sujets traités

- > Les habiletés personnelles et professionnelles, les objectifs de l'intervention, le rôle de l'intervenante et ses stratégies.

Les intervenantes doivent intégrer la base des habiletés, le caractère modeste et réaliste des objectifs d'intervention et la définition de leur rôle. Le rôle de l'intervenante est d'outiller le parent ou la personne significative à bien encadrer l'enfant durant la période des devoirs et leçons.

Les intervenantes sont amenées à expérimenter un climat de respect et de confiance. Elles sont amenées à identifier un ou deux objectifs spécifiques adaptés à chaque famille. Ces objectifs doivent être simples et réalistes et viser les objectifs généraux suivants :

- aider le parent à aménager un lieu physique adapté au travail scolaire;
- expliquer simplement, répéter souvent et définir avec le parent le rôle qu'il doit jouer durant la période d'études;
- soutenir le parent par modelage dans l'accompagnement de son enfant;
- favoriser par le respect, l'écoute et le renforcement positif, le développement d'un lien d'échanges entre le parent et l'école;
- accompagner le parent, le conseiller et l'aider à développer son habilité à utiliser les ressources mises à sa disposition dans son environnement afin de répondre à ses besoins particuliers.

- > Moyens : cas-types, illustrations, modelage, suggestions, etc.
- > Les types de familles, les phases de l'intervention, les stratégies d'intervention, les moyens pour développer son empathie

Les intervenantes sont sensibilisées aux différents types de familles, aux trois phases de l'intervention et aux stratégies d'intervention. Elles sont invitées à échanger sur l'empathie afin de les aider à construire une saine frontière entre elles et les personnes aidées. Cette frontière est retravaillée continuellement à travers chaque supervision. Les intervenantes sont amenées à créer une distance constructive entre leur moi personnel et la famille.



- > La mise en place de la relation d'aide lors de la première entrevue, les outils et les jeux pédagogiques

Après avoir discuté de quelques cas-types, le canevas de la première rencontre est remis aux intervenantes. Afin de les aider à transformer les résistances familiales en plaisir d'apprendre et de favoriser leur propre plaisir d'intervenir, les intervenantes sont initiées à des jeux pédagogiques et des outils comme l'ordinateur.

- > Les différents modèles d'intervention

Les intervenantes sont informées de l'existence de plusieurs modèles d'intervention qui façonnent l'identité professionnelle de chacune et de l'importance de respecter cette identité professionnelle.

- > La confidentialité et les liens avec les milieux institutionnel et communautaire
- > Ces deux derniers sujets sont brièvement abordés.

d. La supervision et le climat d'entraide

Ce thème présente le modèle de formation continue offerte par les superviseuses, formation au cours de laquelle les intervenantes pourront raffiner leur pratique de la relation d'aide. Pour ce faire, la superviseuse doit créer un climat propice à l'ouverture, au respect et à l'humour. Elle encourage le développement du style d'intervention de chacune.

Sujets traités

- > Le cadre de supervision

Les intervenantes sont initiées au climat et au cadre de supervision : en sous-groupes de quatre à sept intervenantes, elles se réunissent avec la superviseuse au rythme d'une rencontre toutes les deux semaines, d'une durée de deux à trois heures.

- > Le climat d'entraide

Les intervenantes sont invitées à présenter le déroulement de leurs rencontres avec les familles. Cette approche a pour objectif de susciter l'entraide entre les intervenantes. Durant les rencontres, les intervenantes échangent sur leurs objectifs d'intervention, les problèmes rencontrés et les pistes d'action à entreprendre. La superviseuse respecte le choix des pistes qui conviennent le mieux à l'intervenante.



- > Les qualités personnelles et professionnelles développées au sein du groupe de supervision
 - La croyance en ses forces personnelles et en celles de ses partenaires
 - La connaissance de ses limites
 - L'ouverture aux autres
 - L'ouverture aux autres cultures
 - Le développement du sentiment d'appartenance
 - L'intégration d'outils professionnels et pédagogiques reliés à l'intervention familiale
 - L'utilisation de l'ordinateur avec la famille
 - L'enrichissement et le ressourcement professionnel
 - Le développement de l'entraide entre pairs

e. Les bilans

Les intervenantes sont initiées à la réalisation des bilans à l'aide des outils Bilan de fin d'année de l'intervention familiale avec les parents (page 82) et Bilan annuel de l'intervenante en intervention familiale (page 86).

Sujets traités

- > Le bilan de l'année avec les parents et l'outil Bilan de fin d'année de l'intervention familiale avec les parents (page 82)
- > Le bilan annuel de l'intervenante pour chaque famille desservie et l'outil Bilan annuel de l'intervenante en intervention familiale (page 86)

f. Le soutien aux intervenantes et aux coordonnatrices

Les intervenantes sont sensibilisées à l'importance de ne jamais accepter de violence, d'abus ou de harcèlement à leur endroit. Étant donné le nombre croissant de familles en grande détresse, elles devront peut-être transiger avec la Direction de la protection de la jeunesse. Si tel est le cas, la superviseure doit les assurer qu'elles seront accompagnées et soutenues dans leurs démarches.

Enfin, les intervenantes sont initiées au code d'éthique de l'organisme qui permet de gérer les attitudes et les comportements du personnel.



Sujets traités

- > La Direction de la protection de la jeunesse
- > La violence à domicile
- > Les abus et la négligence envers l'enfant
- > Le code d'éthique de l'organisme

4. Formation continue

La formation continue est offerte dans le cadre des rencontres de supervision. Ces rencontres abordent des sujets en réponse aux besoins manifestés par les intervenantes et les coordonnatrices.

Sujets traités

- > Les stratégies face au climat de violence verbale ou physique
- > La connaissance des réseaux institutionnel et communautaire
- > L'intra-personnalité et les mécanismes de défense

Il est ici question des composantes intra-personnelles et de la connaissance de ses propres mécanismes de défense face aux tensions familiales.

- > Les problématiques particulières

Les sujets les plus souvent abordés : l'hyperactivité, l'autisme, l'alcoolisme, la crise d'adolescence, les carences affectives, la désorganisation familiale, l'estime de soi, l'inceste, l'enfant tyrannique, etc.

- > Les modèles d'intervention

La pratique en réseau, l'analyse transactionnelle, l'intervention en situation de crise, la modification des comportements avec les tableaux de renforcement, l'intervention de résolution de problèmes, l'intervention en concertation avec la Direction de la protection de la jeunesse, en contexte d'autorité légale, la connaissance de l'identité professionnelle.

- > Les communautés culturelles
- > Le climat d'équipe



CODE D'ÉTHIQUE DU SERVICE

Le code d'éthique reflète la mission, les valeurs et l'originalité des modèles d'intervention du service. Il sert à orienter les actions, les décisions et les positions de tous les acteurs. Il présente les droits et responsabilités du personnel de l'organisme responsable du service, de même que les droits et responsabilités des enfants et des parents qui reçoivent le service. Des principes sont énoncés particulièrement en ce qui concerne la violence.

Principales valeurs du service

- > Croire dans les forces du milieu et des personnes.
- > Identifier des objectifs réalistes dans l'intervention pour mettre la personne en situation de succès.
- > Respecter les gens, leurs valeurs et leur culture sur une base non discriminatoire.
- > S'engager et montrer un intérêt authentique envers les personnes.
- > Viser la prise en charge des personnes par elles-mêmes.
- > Avoir la capacité de refuser le pouvoir que les parents veulent prêter aux intervenantes pour les aider plutôt à s'approprier leurs propres capacités parentales.
- > Assurer une circulation adéquate de l'information en tenant compte du respect de la vie privée.
- > Entretenir des rapports humains sains et positifs.
- > Avoir un engagement social respectueux de la différence des partenaires et de leurs valeurs institutionnelles.

Droits et responsabilités des personnes aidées

- > La personne aidée doit être traitée avec respect, dignité et estime, peu importe ses valeurs, sa culture ou son orientation sexuelle.
- > La personne aidée a droit à de l'information éclairée afin de pouvoir participer à la définition et à la clarification des moyens mis en place.
- > La personne aidée a droit d'exprimer son insatisfaction et l'intervenante tentera d'ajuster le service en conséquence.
- > La personne aidée a droit au respect de sa vie privée.



- > La personne aidée (parent et enfant) doit être présente durant toute la période d'intervention à domicile.
- > Si la personne aidée (parent) doit s'absenter pour quelque motif que ce soit, elle doit en aviser l'intervenante suffisamment à l'avance.
- > En cas d'absence de la personne aidée, cette dernière doit s'assurer qu'il y aura la présence d'un adulte lors de l'intervention.

Droits et responsabilités des membres de l'équipe

Envers les personnes aidées

- > L'intervenante doit faire preuve de respect, de courtoisie, de considération positive, de politesse et d'amabilité.
- > L'intervenante doit soutenir la personne aidée dans l'identification de ses besoins.
- > L'intervenante doit éviter de se placer en situation de conflit d'intérêt.
- > L'intervention à domicile doit toujours être faite en présence d'un parent ou de son substitut.
- > Les membres de l'équipe ne peuvent divulguer aucun renseignement privé à une autre personne ou à une autre organisation sans l'autorisation de la personne aidée (voir Quelques règles de confidentialité, page 46).

Entre les membres de l'équipe

- > Les membres de l'équipe doivent faire preuve d'humanisme, de respect mutuel et d'estime de l'autre.
- > L'intervenante qui reçoit un renseignement doit en respecter la confidentialité.

Envers les membres d'autres organisations

- > Les membres de l'équipe doivent faire preuve de respect, d'estime de la différence, d'un souci de collaboration et de respect de la confidentialité lorsqu'ils transigent avec d'autres organisations.

Concernant la violence

- > L'intervenante a droit à la sécurité dans l'exercice de ses fonctions :
 - Aucun acte de violence physique ou verbale n'est toléré, qu'il s'agisse de la personne aidée ou de la personne aidante.



FORMATION EN GESTION DE GROUPE

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- > Clarifier la notion de discipline.
- > Déterminer la responsabilité de chacun face aux travaux scolaires.
- > Préciser les objectifs des devoirs et des leçons.
- > Aider à l'établissement d'un code de vie essentiel à la vie de groupe.
- > Répertoire des attitudes favorisant un climat de travail.
- > Fournir des outils utiles au vécu quotidien.

1^{RE} PARTIE : OBJECTIFS ET RESPONSABILITÉS — NOTIONS THÉORIQUES

Cette section propose à la formatrice ou au formateur des pistes de réflexion personnelle avant de commencer les formations.

1. Qu'est-ce que la discipline?

Faire de la gestion de groupe consiste à établir, avec son groupe, une discipline de vie rendant le quotidien plus agréable et permettant l'atteinte des objectifs fixés.

La discipline est l'outil de base dont nous disposons pour résoudre les problèmes de la vie. Elle permet une vie personnelle, familiale, scolaire et professionnelle plus harmonieuse et plus satisfaisante. Elle nous évite frustrations, déceptions, dévalorisations et insécurités de toutes sortes. L'apprentissage de la discipline suppose un long travail sur soi : accepter d'être encadré pour mieux s'encadrer soi-même.

**La discipline est l'outil de base
dont nous disposons pour
résoudre les problèmes de la vie**

L'éducation est la mise en œuvre des moyens pour assurer cette démarche vers l'autodiscipline et l'autonomie ainsi que la manière de faire cette démarche.

Le monitorat se situe quelque part dans la démarche de l'enfant vers la discipline, l'autodiscipline et la responsabilisation de soi, condition de la réussite scolaire.



2. Le contenant et le contenu

Un contenu n'existe pas sans contenant. Le contenant encadre le contenu. L'encadrement est nécessaire, essentiel même, dans la famille, dans la classe, au bureau, en usine, bref partout où il y a des objectifs à atteindre.

Chez les enfants, le « laisser faire », la permissivité et l'absence d'encadrement peuvent mener à des insatisfactions, à des malaises, à des conflits qui perturberont le groupe et entraîneront des pertes de temps et d'énergie.

L'encadrement, c'est le contenant dans lequel le contenu se définit, se structure, s'organise. Le contenu n'est pas directif alors que le contenant l'est.

Un contenu non directif respecte les différences et considère l'enfant dans son individualité, son histoire de vie, ses besoins, son rythme, ses goûts, ses sentiments, ses émotions, ses difficultés, ses blocages. Il exige une attitude sans jugement, sans comparaison ni moralisme.

La gestion de groupe porte sur le contenant, donc sur des aspects directifs, comme la discipline et l'organisation. Le contenant directif comprend :

- > l'approche et la philosophie;
- > les contraintes de temps et d'espace;
- > la structure et l'organisation;
- > les consignes;
- > les programmes;
- > les méthodes et leurs exigences;
- > les limites de chacun.

Ce contenant doit être à « structure ouverte », c'est-à-dire qu'il doit faire place aux ajustements et aux améliorations.

3. À chacun ses responsabilités

a. Les responsabilités de l'enseignante

- > Communiquer aux élèves et aux parents sa conception du travail à la maison, ses exigences, ses attentes. Pour l'intervenante, s'informer de la conception de l'enseignante de même que ses attentes et ses exigences face aux devoirs et aux leçons.
- > Établir des priorités dans les types de travaux à faire.



- > Discuter de la manière de s'y prendre pour réaliser les travaux.
- > S'assurer que les élèves ont les outils nécessaires.
- > Déterminer avec eux les critères de réussite.
- > Considérer et tenir compte des limites et des capacités des élèves.
- > Proposer des défis surmontables.
- > Favoriser les interactions directes avec les parents.

b. Les responsabilités de l'enfant

L'élève joue un rôle de premier plan dans l'exécution de ses travaux scolaires. Il est la seule personne directement concernée.

- > Exécuter ses travaux.
- > Assumer ses travaux, les mener à terme.
- > S'approprier des méthodes de travail.
- > Utiliser adéquatement le temps réservé au travail.
- > Utiliser les ressources mises à sa disposition.
- > Rendre compte de ses travaux à l'enseignante.

c. Les responsabilités du parent

Le parent doit soutenir et guider l'enfant dans l'exercice de ses nouvelles habiletés ou l'application de ses nouvelles connaissances.

- > Offrir des conditions favorables au travail.
- > Encourager l'enfant à utiliser adéquatement le temps proposé et à faire un choix dans une durée délimitée d'avance.
- > Superviser dans le sens d'encourager, de motiver : le parent n'a pas à enseigner.
- > Accorder de la valeur aux apprentissages faits.
- > Assurer une présence positive (questionner, reformuler, accepter que l'enfant ne comprenne pas).
- > Développer une complicité motivante avec l'enfant.
- > Amener l'enfant à maintenir un juste équilibre entre le temps consacré au jeu, aux amis, aux travaux scolaires et au repos.



d. Les responsabilités de l'intervenante

L'intervenante travaille avec l'enfant en partageant les responsabilités des parents et des enseignantes, auprès d'enfants en difficultés scolaires. Elle a un rôle de médiation.

4. La théorie de la médiation

Plusieurs études sur l'échec et l'abandon scolaires proposent un éclairage nouveau sur ce phénomène, soit le rôle prépondérant de la médiation (transmission culturelle) dans la réussite scolaire. Le manque de médiation nuit à l'efficacité cognitive, à l'acquisition de principes de vie, de concepts et de significations (donner un sens) nécessaires à l'apprentissage.

L'effritement du tissu social s'est traduit par une dislocation rapide du réseau de soutien et de médiation entre les membres de la famille et de la parenté. Cette transmission culturelle, ou médiation, diminue graduellement en quantité et en qualité. Les médiateurs naturels sont de plus en plus absents dans l'entourage des enfants.

L'intervenante joue un rôle de médiation, c'est-à-dire un rôle d'intervention suppléant à celui de la famille et complétant celui de l'enseignante. Ce rôle vise la prise de conscience et la création d'habitudes relatives à l'efficacité cognitive. Ces habitudes concernent la tâche à accomplir : quoi, quand, comment, pourquoi ; elles visent à mettre des mots sur le processus d'apprentissage de sorte à le rendre conscient chez les enfants.

Stratégies comportementales

- > Réfléchir avant d'agir.
- > Contrôler son impulsivité.
- > Bien s'organiser.
- > Évaluer les conséquences de ses choix.
- > Être attentif à ce que l'on a à faire.

Stratégies d'observation

- > Observer de façon complète et précise.
- > Comparer ce qui est semblable et différent.
- > Sélectionner l'essentiel.
- > Explorer méthodiquement.



- > Décomposer le tout en parties.

Stratégies d'exécution

- > Prendre son temps pour répondre.
- > Estimer sa réponse à l'avance.
- > Vérifier sa réponse avant de la produire.
- > Vérifier sa réponse après l'avoir produite.
- > Apprendre de ses erreurs.

5. L'éducation à la responsabilité

Les ateliers de devoirs et leçons à l'école ont pour objectifs d'approfondir les connaissances et les apprentissages faits en classe; de devenir progressivement autonome; de développer la confiance en soi, l'estime de soi et le goût du travail personnel; d'acquies-rir des habitudes et des méthodes de travail; de prendre ses responsabilités; et de respecter ses engagements envers soi-même et envers les autres.

Ces objectifs sont poursuivis par l'éducation à la responsabilité. En fait, avoir le sens des responsabilités, c'est être capable de reconnaître et d'assumer la part qui nous revient devant une tâche à accomplir, un conflit à régler ou une difficulté à surmonter.

L'éducation à la responsabilité vise à donner à l'enfant le pouvoir sur sa vie, le pouvoir de s'améliorer, d'avancer, de progresser, de se transformer lui-même plutôt que d'attendre que son entourage le prenne totalement en charge.

La démarche qui suit vise à responsabiliser l'enfant face à une tâche qu'il doit accomplir :

- > Présenter une tâche à accomplir comme une exigence et non comme une proposition qu'il peut accepter ou refuser.
- > Pendant quelques temps, réaliser la tâche avec l'enfant pour lui apprendre à l'accomplir.
- > Laisser l'enfant agir seul lorsque la tâche est intégrée.
- > Assurer la continuité dans les exigences, sinon c'est toujours à recommencer.
- > Établir des conséquences claires, reliées à la tâche omise ou négligée et les appliquer de façon constante.
- > Rassurer l'enfant d'une présence chaleureuse, attentive et ferme.



- > Vérifier de temps en temps où il en est dans sa démarche (présence active).
- > Valoriser l'enfant pour permettre au processus éducatif de se poursuivre.
- > Ne pas multiplier les exigences : l'intégration du sens des responsabilités se fait progressivement. Établir des priorités.
- > Voir à ce que l'enfant respecte ses engagements envers lui-même et envers les autres.
- > S'assumer comme autorité auprès de l'enfant tout en restant humain, sensible et authentique. C'est la tâche de l'intervenante d'établir les règles, de poser les exigences, de les faire observer.

6. S'assumer comme autorité

Que veut dire pour moi cette expression? Quel est mon rapport à l'autorité? Ai-je un style de discipline? Demander aux intervenantes d'identifier leur style parmi les suivants :

- > Camarade : blagues, taquineries, compliments;
- > Superviseur : renforcement, raisonnement, conséquences;
- > Guide : questionnement, orientation, autoévaluation;
- > Punisseur : critiques, menaces, sarcasmes;
- > Culpabilisateur : sermons, soupçons, critiques personnelles.

Être une autorité ne signifie pas avoir de l'autorité. C'est une question « d'attitude » liée aux besoins fondamentaux de l'être humain. Ces besoins fondamentaux sont les suivants : l'authenticité, la transparence, la sécurité, la complicité, l'utilité, la valorisation, l'estime de soi et l'évolution.

2^E PARTIE : VERS L'AUTODISCIPLINE — NOTIONS PRATIQUES

Cette section suggère une façon d'aborder les groupes d'élèves et d'entrevoir l'organisation des ateliers à long terme.

7. Préparation

Avant de commencer les ateliers, il est très important d'explorer avec l'enfant les choix qui s'offrent à lui, de l'aider à prendre conscience de la décision qu'il prend en s'inscrivant à l'atelier, de clarifier avec lui les responsabilités qui en dépendent, de lui rappeler



La loi des 5 C

- Claires : les règles doivent véhiculer les valeurs éducatives importantes, clarifiées et précisées avec le groupe (ex. « Je respecte les autres en paroles et en gestes. »).
- Concrètes : les règles doivent mentionner des actions précises et attendues (ex. « Je lève la main pour prendre la parole. »).
- Constantes : l'application des règles ne doit pas varier selon les pulsions et les humeurs de l'intervenante.
- Cohérentes : il est essentiel que l'attitude, les paroles et les gestes de l'intervenante reflètent bien les valeurs qu'elle veut transmettre (ex. ses paroles doivent être des plus respectueuses afin de servir de modèles).
- Conséquentes : les enfants agissent selon le principe du plaisir, c'est normal. Cependant, il est important qu'ils assument les conséquences de leurs écarts de conduite.

sa liberté face à ses choix, liberté dont il a besoin pour acquérir le sens des responsabilités et conserver sa motivation.

a. Le contrat social

Il est essentiel d'établir un contrat avec l'enfant, de créer une entente en vertu de laquelle vous décidez de cheminer ensemble. Il est important de discuter avec les élèves des valeurs qu'ils veulent se donner en tant que groupe.

- > Qu'est-ce qui est important pour vous? Ambiance agréable? Aide? Devoirs bien faits? Devoirs terminés? Leçons apprises?
- > De quoi avez-vous besoin? Calme? Outils?
- > Comment aimeriez-vous que ce soit? Plaisant? Respectueux?

b. La définition des rôles

Il est important de clarifier les rôles de chacun pour atteindre vos objectifs en tant que groupe : votre rôle d'intervenante, de « capitaine », d'animatrice responsable de l'atelier; celui de l'enfant, un rôle d'équipier, responsable de ses travaux et de l'ambiance de travail.

c. Code de vie : règles et conséquences

Les règles

L'intervenante doit amener l'élève à percevoir sa marge de liberté ainsi que les limites ou règles importantes en fonction des valeurs préconisées par l'organisme. Pour être efficaces et créer une saine discipline, les règles ne doivent pas être nombreuses (pas plus de 5) et doivent reposer sur 5 qualités.

Les conséquences

Les conséquences doivent être directement reliées au comportement adéquat ou à l'acte répréhensible. Si celles-ci sont logiques aux yeux de l'élève, elles l'aideront à acquérir le sens des responsabilités. Elles l'inciteront à bien se conduire, à bien travailler. Elles l'amèneront à vivre avec les conséquences de ses choix, positifs ou négatifs, pour lui-même et pour le bien-être du groupe.

8. Au quotidien

L'intervenante prend charge des enfants à la période de la journée la plus difficile pour eux. Ils sont fatigués et stressés. Ils ont besoin de bouger, de jouer, de raconter, de sortir le trop-plein d'émotions accumulées durant la journée. D'où l'importance de l'enca-



drement, des règles précises et claires, d'une routine bien établie qui aident les enfants à se calmer et à se contrôler.

a. L'accueil

- > Accueillir les élèves de façon chaleureuse, individuelle et personnalisée. Donner à chacun le cadeau d'une attention particulière.
- > Prendre le temps d'établir au minimum un contact visuel individuel, si on n'a pas le temps de dire un mot à chacun.

b. La création d'un climat propice au travail

Prendre le temps d'arriver, de se calmer, de s'intérioriser aide à créer un climat propice au travail. Voici quelques façons de faire :

- > Commencer par une détente, un exercice de relaxation ou de visualisation.
- > Donner un temps de parole à chacun : « Avec quoi arrives-tu aujourd'hui? Comment te sens-tu? »
- > Apporter de la musique douce et la faire jouer dans le local pendant l'arrivée des élèves et pendant le travail (si le groupe s'y prête).
- > Faire un jeu qui permet de sortir le trop plein d'énergie; annoncer le temps alloué au jeu (5 à 10 min) (ex. devinettes, mimes, tic tac toc, etc.).
- > Raconter une histoire ou un conte allégorique qui permet d'aborder certaines difficultés des élèves et favoriser la réflexion personnelle.

Les minutes investies dans la concentration sont récupérées par l'efficacité et la qualité du travail fourni.

c. L'organisation et la routine

Prendre le temps de s'installer et apprendre à s'organiser sont des pratiques essentielles, surtout pour des enfants en difficultés d'apprentissage qui sont généralement peu organisés. Ces enfants ne retenant qu'une consigne à la fois, il vaut mieux les aider à décortiquer la tâche.

- > Donner des consignes claires et précises, une à la fois (à 5 sec. d'intervalle) (ex. Sors ton agenda. Ouvre-le à la page du jour. Place-le en haut du pupitre.).
- > Établir une routine d'installation : au début, faire la routine ensemble et attendre que tous l'aie complétée avant de poursuivre. Progressivement, laisser les enfants s'installer seuls en donnant une limite de temps (ex. 5 min).

La loi des 3 R

- Reconnaissance : souligner l'importance des comportements adéquats par des récompenses (bravos, compliments, sourires complices, privilèges, collants, certificats, etc.).
- Réparation : inciter les élèves à réparer les paroles ou les gestes négatifs; souligner la première action positive qui suivra.
- Rachat : c'est le seul moyen de remotiver l'élève en difficulté. Il implique le pardon. Il est important pour l'estime de soi. Il accorde le droit à l'erreur.



- > Souligner les enfants qui répondent bien aux consignes.
- > Établir un contact visuel avec les retardataires.
- > Faire du renforcement positif.
- > Procéder selon un plan de travail établi et inscrit au tableau.
- > Prévoir des activités pour occuper les plus rapides (ex. mots cachés, mots croisés, livres de bibliothèque, etc.).
- > Prévoir du temps pour ramasser et mettre de l'ordre dans le local.
- > Prévoir un temps pour faire l'évaluation de la période.

9. Outils de gestion pour les situations difficiles

a. Le tableau des consignes

Il est essentiel d'établir un code de vie avec le groupe. Certains enfants ayant des difficultés de comportement, un déficit d'attention ou étant hyperactifs, il est nécessaire de présenter aux enfants les objectifs de façon tangible (voir l'outil *Les consignes*, page 60).

Cet outil permet un suivi quotidien, quantifiable et équitable. Il aide les élèves à garder en tête les règles de vie et à visualiser leur capacité à les respecter. Il facilite la reconnaissance qui peut être exprimée au moyen de certificats, de privilèges, de petites récompenses (ex. collants, cartes, timbres, etc.) offerts à la fin de la semaine.

b. La fiche de réflexion

L'une des conséquences à un « manquement disciplinaire » peut être une réflexion personnelle à faire à l'école ou à la maison au moyen de la fiche de réflexion. L'intervenante peut aider l'enfant à analyser une situation et lui demander de trouver lui-même des solutions. Lorsque la situation exige un redressement important, la signature du parent sera exigée sur la fiche de réflexion pour aider l'enfant en difficulté à se prendre en main et à se responsabiliser (voir l'outil *Fiche de réflexion*, page 61).

À nos Devoirs!

Guide d'accompagnement aux devoirs et leçons

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 

